



Ville du
GOSIER 

RAPPORT D'ACTIVITÉ **2018**

**UNE ADMINISTRATION CENTRÉE SUR LA MISE EN
ŒUVRE DE POLITIQUES PUBLIQUES PRIORITAIRES**

www.villedugosier.fr



ÉDITORIAL

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2018 de notre commune.

Bilan de l'activité des directions dans le cadre des orientations définies par la municipalité au cours de l'exercice 2018, ce rapport est l'illustration de la mise en œuvre du projet d'administration à travers les différentes réalisations.

Il s'inscrit dans la continuité des actions menées d'une année sur l'autre, en s'appuyant sur les directions de la commune.

En 2018, la commune a initié ou développé des projets ambitieux, dont ces quelques exemples sont les illustrations :

- Dispositifs de participation citoyenne mis en place dans les quartiers ;
- Opération d'embellissement du Bourg ;
- Sensibilisation au risque sismique en milieu scolaire ;
- Lancement de l'application mobile Gosier Connect ;
- Projet pédagogique des accueils périscolaires et des accueils de loisirs ;
- Mise en place de "Classe citoyenne" au sein de l'école ;
- Organisation de rando éco-citoyenne sur les sites naturels ;
- Appels à mémoires pour enrichir et contribuer à la construction d'une mémoire collective ;
- Mise en œuvre du projet de rénovation de l'éclairage public ;



En outre, la gestion d'une commune constitue aussi des défis qu'il convient d'anticiper en matière de politiques publiques et de grands enjeux pour le territoire.

Ce rapport d'activité élaboré à partir des axes fixés par le projet d'administration, document fédérateur et socle commun à l'ensemble des agents de la collectivité, est un outil de management participatif au sein des services, et entre la ville, ses administrés, un outil d'information sur son activité.

Les principes qui ont guidé ce travail de réflexion sont l'alignement sur les priorités du plan de mandat, la place occupée par l'utilisateur, citoyen, habitant au cœur du service public, la généralisation de la dématérialisation, et la performance de notre organisation.

Le contexte contraint dans lequel évoluent les collectivités territoriales ne constitue pas un frein pour la performance, l'innovation, le développement et la qualité du service rendu.

J'en veux pour preuve les nombreuses récompenses obtenues par la Ville cette année notamment le Trophée FEDER Énergie, le label Maison de la parentalité, le Prix Territoria d'Or, la Certification Qualivilles...

Ce rapport d'activité vous permettra de découvrir ou redécouvrir les différents aspects de l'action municipale au quotidien, de mesurer les avancées sur la mise en place de projets structurants et d'apprécier la compétence et la disponibilité des agents pour leur commune.

Votre Maire,

Jean-Pierre DUPONT

1.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Consciente des nombreux atouts du Gosier, notamment sur le plan touristique, la municipalité a fait de l'attractivité du territoire une priorité, de manière à toujours accroître sa capacité à attirer et retenir la population, ainsi que les facteurs mobiles de production.



CHIFFRES CLÉS

- 9 engagements à respecter dans le cadre du label "Station Nautique"
- 4 rencontres du Conseil de Station Nautique
- 33 rencontres et 6 événements nautiques organisés au Gosier
- 32 bases nautiques recensées dans la Commune
- 10 séances d'animation sportive (zumba et kizomba) gratuites, organisées dans le cadre du Gosier à Fond la Forme 2018
- 68% des demandes d'emplacement sur le territoire, concernent le marché agricole du vendredi
- 13,4% : taux d'affluence le plus élevé sur les carbets (mois de décembre)
- 23 cartes thématiques répertoriant les activités économiques et touristiques sur le territoire ont été réalisées par le système d'information géographique de janvier à juin 2018

> Actions menées par la direction attractivité du territoire (DAT)

- **Création d'une base de données fiable**, sur un panel de 400 entreprises prospectées sur le territoire. Cette base de données permet d'avoir un état réaliste de l'activité économique et des mises à jour pour les chambres consulaires. Les données en question, sont partagées à d'autres directions de la Ville, notamment la direction de la Gestion et de la Prévention des Risques, la Police municipale, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL) et les usagers...

- **Réalisation de cartographies** via le système d'Information Géographique (S.I.G.) permettant de localiser par zone et par secteur d'activité, les acteurs économiques concourant à l'attractivité du territoire, ainsi que l'offre d'animation sur le Gosier.

- **Gestion des commerces non sédentaires** : Cette mission s'est intensifiée avec la mise en place d'un règlement général sur l'exercice du commerce non sédentaire sur le territoire du Gosier, approuvé par délibération du conseil municipal du 21 février 2017. Elle se fonde par ailleurs, sur le constat selon lequel les demandes d'emplacement sur le marché du vendredi et aux abords du littoral en particulier, celui de la Datcha, se font de façon permanente. A noter que près de 65 % des commerces non sédentaires sont implantés sur le domaine public communal, et en majorité dans le Bourg (Montauban, plage de la Datcha, Périnet).

- **Organisation de Miss Gosier 2018 :**

Pour cette édition, la Ville a fait le choix de travailler en régie, en collaboration avec des jeunes du territoire. La thématique retenue était "Le Développement Durable" en lien avec le thème de la Fête Patronale : "l'Aménagement du Territoire". Il était question également de mettre en exergue l'évolution du Gosier, de 1989 à nos jours et d'en faire une comparaison avec le Gosier d'antan. Un Comité de pilotage constitué notamment, de l'élue en charge de la manifestation, animé par la direction de l'Attractivité du Territoire et d'autres directions de la collectivité, s'est réuni pour valider la feuille de route de l'évènement. Un appel à des jeunes bénévoles a été lancé, afin d'impliquer les jeunes Gosieriens dans la manifestation et de leur proposer de faire partie de la "commission de projets Miss Gosier 2018/2019" avec la nouvelle Miss Gosier 2018. A l'issue d'une manifestation de qualité organisée au Palais des Sports, mademoiselle Firhiel LOLLIA a été élue Miss Gosier 2018, avec pour ambition d'incarner pendant toute une année, l'image de la

Commune, au sein du territoire du Gosier et plus largement, à travers la Guadeloupe.

- **Collaboration avec les marins-pêcheurs dans le cadre du projet d'aménagement de l'Anse Canot :** Diverses réunions de concertation se sont tenues concernant notamment la mise en place de cabanons ou algeco sur le site du Port de pêche de Saint-Félix, destinés à accueillir les marins-pêcheurs de l'Anse Canot, dans de bonnes conditions. Le transfert de l'espace de stockage d'équipements des marins-pêcheurs de l'Anse Canot vers le port de pêche de Saint-Félix, avec leur consentement, constituait en effet, une étape préalable à la mise en oeuvre du projet d'aménagement de l'Anse Canot, piloté par la direction de l'Environnement et du Cadre de Vie.

- **Lancement de la phase d'avant-projet de l'opération d'aménagement de la zone littorale du Bourg (Anse-tabarin / Datcha),** en co-portage avec la direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme. Cette phase impliquait la tenue de Comités techniques dont découle la proposition d'étude préalable au projet, validée en Comité de pilotage. Le littoral du Gosier occupe un rôle prépondérant compte tenu des enjeux et des atouts qui en découlent.

- **Dynamisation du réseau de partenaires économiques et Touristiques,** notamment en facilitant sur le territoire, le déploiement du projet de "Label Qualité Bokit et Agoulou" en lien avec les restaurants et/ou commerçants ambulants (ce label vise à garantir une sécurité alimentaire et une qualité de produit, tout en offrant au commerçant, une certaine visibilité) et à travers la démarche qualité (label) entreprise avec la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) pour améliorer le Mawché Pannyé Gozié.

> **Actions menées par la direction de la Jeunesse, de l'Animation et des Loisirs (DJAL)**

Conception du programme d'animation de l'évènement phare des grandes vacances Vakans o Gozié et coordination de la mise en oeuvre notamment de ses deux temps forts (6ème édition du Gosier à Fond la Forme et Pleins feux sur la Jeunesse, animation musicale et artistique à destination des jeunes du territoire).

* **ACTIONS PHARES** *

Activités menées dans le cadre du label France Station Nautique



Le label FRANCE STATION NAUTIQUE exige le respect et la mise en oeuvre des engagements de référence. 2018 a été pour la Ville, l'année de mise en projets.

Indéniablement, le label FRANCE STATION NAUTIQUE est une véritable plus-value pour les acteurs du nautisme du Gosier ; notre territoire labellisé crée la demande et attire de nouveaux entrants.

France Nautique a renforcé les critères de référence en matière d'accessibilité et d'environnement, en fondant l'obtention et/ou le maintien de son label sur les neuf engagements suivants :

- Une organisation locale concertée ;
- un accueil permanent et facilement accessible ;
- une information claire, valide et adaptée ;
- des animations nombreuses et diversifiées ;
- une démarche de respect de l'environnement ;
- une commercialisation organisée ;
- une écoute au service de la qualité ;
- une offre nautique multiple et permanente ;
- des services et des infrastructures adaptés.

La Ville veut "se donner les moyens de ses ambitions". Le travail sur le respect et le suivi des engagements est une mission importante, qui participe autant à une réelle attractivité du territoire, qu'à la garantie du maintien du label nautique par la Ville.

Cela s'est concrétisé en 2018, à travers notamment :

- la coordination du Conseil de Station Nautique, qui supervise les actions de la station nautique ;
- la réalisation d'un diagnostic marketing nautique qui a permis de développer une marque de territoire associée à la mer et au nautisme, en identifiant des actions phares à rendre opérationnelles et à programmer sous forme de fiches actions, telles que : coordonner la préservation de l'environnement avec un référent environnement ; coordonner l'accessibilité des activités nautiques et rendre accessible les sites ; valoriser et moderniser l'aménagement de la base nautique municipale ; assurer la promotion des activités nautiques et des événements sur le territoire ; créer un " BIK NAUTIQUE" (espace mobile d'accueil et de promotion des activités nautiques) ; renforcer le partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal ; mettre en place des panneaux signalétiques indiquant le label STATION NAUTIQUE et la direction des bases nautiques, à l'entrée de ville ; créer un bulletin du Conseil de Station Nautique ; assurer la coordination de l'événement " Faites du Nautisme" pour démocratiser les activités de ce domaine ; etc.
- organiser la coordination des acteurs du nautisme et de la mer du territoire (notamment les marins-pêcheurs et le réseau des bases nautiques du Gosier).



Gosier à fond la forme

- Juillet 2018 -

La Ville du Gosier a renouvelé pour les vacances 2018, l'opération «Gosier à fond la forme» avec les séances de Zumba pour les adultes et les enfants et de Kizomba pour les adultes uniquement, sur l'Esplanade de la Rénovation du Gosier du 17 au 31 juillet 2018.

Les "aficionados" avaient le choix ! Des cours de Zumba animés par Steve SEGOR, les mardis 17, 24 & 31 juillet, dès 18 heures ; et de Kizomba, les mercredis 18 et 25 juillet à 15h30 avec l'association Kiz attitud, ont été proposés sur l'Esplanade de la Rénovation.

Deux séances de zumba animées étaient également proposées aux enfants, les mercredis 18 et 25 juillet à 17h.

Pour rappel, "Gosier à Fond la forme" est une action sportive, qui s'inscrit dans le cadre de la programmation de la manifestation "Vakans o Gozié". Elle concourt à l'attractivité du territoire (Cf. politique publique "Attractivité du territoire") et à la démocratisation de la pratique sportive.



Goziéval - janvier 2018 -

Le Gozieval, organisé par la Ville du Gosier, le Komité Gozié Kannaval et la Communauté d'agglomération la Riviera du Levant, constitue un événement incontournable au niveau du territoire. Festival de couleurs, de musique et de sourires, cette manifestation fait rayonner le Gosier au-delà de nos frontières.



2.

PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE ET L'INSÉCURITÉ

Si la sécurité publique relève du domaine régalien de l'Etat, la collectivité municipale n'en est pas moins un partenaire essentiel à la réussite de ces missions sécuritaires.



CHIFFRES CLÉS

- 25 jeunes bénéficiaires du dispositif "travaux d'intérêt collectif"
- 1000 patrouilles motorisées, pédestres et VTT
- 6023 points sécurité (aux abords des écoles)
- 217 enquêtes réalisées par la Brigade Enquêtes Administratives (BEA)
- 1709 timbres amendes
- 39 panneaux de signalisation de police installés

> Actions menées par la direction la direction de la Cohésion sociale (DCS) :

- **Organisation des "Ateliers culinaires anti-gaspillage"**, en étroite collaboration avec la direction de l'Environnement et du Cadre de Vie, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le pôle Restauration. Ces ateliers visaient la sensibilisation des familles ciblées par le CCAS, sur l'importance du budget alimentation et l'impact du gaspillage alimentaire à travers une activité ludique et s'inscrivaient notamment, dans le cadre des actions menées par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), pour la prévention de la délinquance juvénile, axée sur la parentalité. Cette action a été clôturée par un Café-Parents (Cf. politique publique "Action sociale et solidarité").

- **Mise en place et suivi du dispositif de participation citoyenne "Voisins autrement"**, qui vise à améliorer la réactivité des forces de sécurité contre ce qu'on appelle « la délinquance d'appropriation » et à accroître l'efficacité de la prévention de proximité. Ce dispositif permet également de renforcer le lien social entre les habitants, en combattant l'individualisme et tout en développant l'entraide et le soutien aux personnes vulnérables. La signature du protocole a été organisée en mars 2018, entre l'Etat, la Justice, la Police nationale et la Mairie du Gosier, témoignant du souci d'améliorer la sécurité des habitants du Plateau Saint-Germain, sujet à des problématiques de délinquance. Elle a été suivie en octobre 2018, d'une réunion de bilan en présence des mêmes acteurs.

- **Organisation d'un diagnostic en marchant au quartier de Mangot.** Depuis quelques années, le quartier de Mangot est confronté à des problèmes de délinquance, beaucoup de jeunes sans activité errent dans le quartier provoquant un sentiment d'insécurité pour les habitants. Afin de proposer des réponses adaptées aux différentes situations, une visite de terrain avec les élus de la commission Politique de la Ville et Cohésion Sociale et le conseil de quartier n°1 a ainsi été organisée et a abouti à la mise en œuvre d'un plan d'actions concerté avec la population

- **Mise en place d'ateliers de prévention des risques en addictologie** pour les jeunes en rupture dans les quartiers de la Ville ;

- **Participation à l'organisation de "La fête des voisins"**, également nommée « Immeubles en fête » proposée par la SEMSAMAR, en associant toutes les associations de la ville et les associations des locataires. Ce type de fête contribue à renforcer la cohésion sociale en brisant l'anonymat par une démarche festive qui permet à chacun de se retrouver. Le rôle de la municipalité est de soutenir ces projets pour donner corps à une ville où les gens se rencontrent, échangent, apprennent les uns des autres, se transmettent des connaissances.

• **Organisation de réunions sur des situations préoccupantes**, dans le cadre du Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF). Ce Conseil permet une action ciblée sur les familles en difficulté avec leurs enfants, en leur apportant un accompagnement personnalisé.

• **Mise en application du dispositif « travaux d'intérêt collectif, Jeunes je m'investis dans ma ville »** (préparation de la signature de la convention avec les partenaires, audition des jeunes, organisation sous forme d'atelier de la formation de sensibilisation sur les valeurs fondamentales, suivi de leur immersion, etc.) ;

Ces actions ont pour objectif d'encourager l'insertion et la réinsertion sociale et professionnelle des jeunes notamment descolarisés ou en grande précarité sociale.

• **Organisation d'une réunion d'information en vue de mettre en place la commission Bailleurs sociaux et Cellule de veille nocturne.** La Tranquillité publique est une des préoccupations majeures des citoyens et la municipalité la considère comme un bien commun essentiel. A cet effet, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) du Gosier est référent de deux dispositifs qui ont pour but de diminuer les troubles et faire de la prévention avec les acteurs du territoire, à savoir :

- la cellule de veille nocturne, cellule de travail partenarial qui a pour objectif de contribuer avec l'aide de la collectivité, des services de l'Etat et des partenaires à la mise en œuvre d'actions de lutte contre l'alcoolisme, la toxicomanie, et le tapage nocturne. Elle vise à mener des actions de santé publique et de prévention des conduites à risques, améliorer la tranquillité publique et lutter contre les discriminations.

- La commission des bailleurs sociaux, qui a pour objectif de traiter des données recueillies au sein des résidences sociales des différents bailleurs et mener des actions de prévention et/ou de répression envers les auteurs de délits.

Ces deux instances se retrouvent au moins 3 ou 4 fois l'an, composées de la police nationale, la police municipale, les bailleurs, le parquet et la municipalité.

• **Lancement de l'action «Classe Citoyenne »**, le 30 novembre 2018, à l'école Klébert Moinet. Ce projet est issu du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, instance mise en place pour prévenir et sensibiliser sur les problématiques qui peuvent impacter notre jeunesse, en lien avec la Direction de l'Education et le Rectorat. Cette action consiste :

- à rappeler les valeurs républicaines : Liberté, Egalité, Fraternité, sans oublier les notions de respect, solidarité, entraide, civisme, tolérance, respect de la différence ;

- favoriser une éducation à la citoyenneté vivante et active dans une démarche pédagogique qui engage à travailler autrement.

• **Suivi du projet de réalisation d'une fresque à la résidence « les Campêches » à Pliane** menée en partenariat avec la SEMSAMAR et la Mission Locale, dans le cadre de l'insertion professionnelle des jeunes.

> Actions menées par la direction de la Sécurité, de la Prévention et de la Tranquillité Publique (DSPTP)

- **Poursuite des actions communes menées dans le cadre du partenariat entre la Police municipale et la Police nationale**, tant sur le terrain que dans le domaine du partage d'informations. Le dispositif de participation citoyenne 'Voisins autrement' mis en place au Plateau Saint Germain, illustre parfaitement ce partenariat.
- **Réalisation de mille patrouilles à travers le territoire** par les diverses brigades qui constituent le pôle opérationnel de la Police municipale, à savoir la brigade de jour motorisée, la brigade VTT, les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), brigade de proximité qui se déplace essentiellement à pied. Ces brigades s'appuient notamment sur le Centre de Surveillance Urbain (CSU) qui contribue à la mise en sécurité de la voie publique grâce à la vidéoprotection.
- **Réalisation de 217 enquêtes administratives.** La Brigade Enquêtes Administratives (B.E.A.) traite en effet, les demandes adressées par courrier, en matière d'environnement, d'urbanisme, concernant des constructions illicites ou encore, relatives à l'ordre public (contrôle des affichages publicitaires, des nuisances sonores diurnes et nocturnes, des graffitis et tags, avec l'aide notamment du Centre de Surveillance Urbain, en charge du système de vidéoprotection). Ces enquêtes peuvent donner lieu à des poursuites administratives ou judiciaires. La brigade veille également au respect de la réglementation, lors des manifestations à caractère privé et/ou dans les établissements privés et publics.

* ACTIONS PHARES *

Recrutement de jeunes saisonniers au Gosier dans le cadre du dispositif "travaux d'intérêt collectif" - Juillet et août 2018 -

En lien avec la SEMSAMAR et la Mission Locale, la ville du Gosier a proposé des emplois saisonniers aux jeunes âgés entre 18 et 30 ans du territoire. Cette action visait à favoriser et à encourager la réinsertion professionnelle des jeunes déscolarisés, inscrits à la Mission Locale et/ou en situation d'exclusion sociale.

Vingt-cinq jeunes se sont vu offrir une activité rémunérée durant les vacances scolaires. Ils ont suivi une formation de sensibilisation sur les valeurs fondamentales que sont la tenue, l'assiduité et la ponctualité et ont intégrés différentes directions de la ville.

Dans l'esprit du slogan de l'opération "Jeune, je m'investis dans ma ville", ils se sont pleinement impliqués et épanouis au sein de différentes directions de la Ville, qui les ont accueillis et guidés pour mener à bien leurs missions de service public. On peut citer notamment :

- la direction de l'Éducation, au sein des accueils de loisirs ;
- la direction des sports, à la base nautique et sur les différents équipements sportifs de la ville ;
- la direction de l'Environnement et du Cadre de Vie (pôle propreté, pôle cadre de vie) ;
- la direction de la Construction Publique et de la Gestion du Patrimoine (ateliers menuiserie, peinture, mécanique...).

Ils ont reçu un défraiement de 500 € pour une durée n'excédant pas 20 heures hebdomadaire.

Selon le retour des participants, cet emploi fut une expérience enrichissante à tous points de vue.

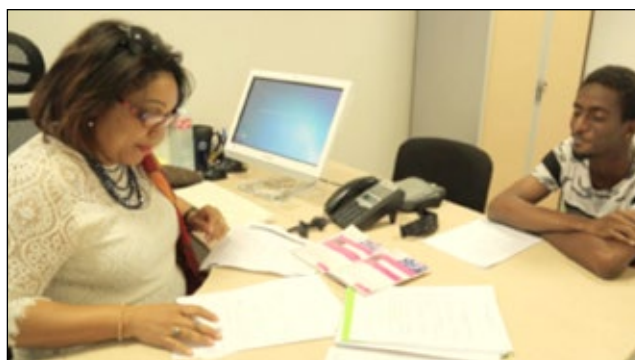


14

Suite aux travaux d'intérêt collectif, les jeunes ont poursuivi le parcours de formation en "atelier d'accompagnement jeunes insertion professionnelle" qui a eu pour objectif de :

- définir un projet professionnel en adéquation avec les préférences et aptitudes personnelles des jeunes mais aussi avec le marché de l'emploi ;
- acquérir la maîtrise des techniques de recherche d'emploi ;
- résoudre les problématiques sociales, principalement les problèmes de santé et de logement ;
- accéder à l'emploi ou à une formation qualifiante.

Ces sessions se sont tenues du 19 au 29 novembre 2018.



Bilan intermédiaire du dispositif participation citoyenne mis en place dans le quartier de Plateau Saint-Germain

- Octobre 2018 -

La municipalité a rencontré les habitants du plateau Saint-Germain, suite à la mise en place dans le quartier du dispositif de participation citoyenne "Voisins autrement", en mars 2018.

Initié dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), le dispositif "Voisins autrement", vit au coeur d'un quartier de l'arrière-bourg du Gosier depuis maintenant 7 mois. L'heure est arrivée pour dresser un premier point d'étape, afin de faire un compte-rendu des événements qui s'y sont déroulés.

Tous les acteurs investis lors de l'installation en mars 2018, étaient présents à la réunion de bilan intermédiaire du vendredi 19 octobre 2018 au local de l'association Nomad an mouvman dèyè légliz, particulièrement impliquée dans les problématiques rencontrées dans le quartier.

Les habitants ont clairement fait savoir à la Police Nationale et la Police Municipale que la sérénité regagne peu à peu du terrain.



3.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

L'environnement et le cadre de vie ont dès l'origine été une priorité pour la municipalité. Lorsqu'il est soigné, cet environnement est pourvoyeur d'attractivité et de bien-être des habitants. Négligé, en revanche, il peut se montrer particulièrement dangereux, notamment face à certains risques naturels.



CHIFFRES CLÉS

- **80% des demandes d'interventions**, tous types confondus, reçues en 2018 ont été clôturées (56% concernent principalement les interventions d'élagage/d'abattage; la collecte des dépôts sauvages représentent 17% des sollicitations .)
- **2** activations du plan communal de sauvegarde (les 28 juin et le 12 septembre) ;
- **43264 tonnes** de déchets transportés à la décharge Sita Espérance à Sainte Rose, hors déchets verts
- **Plus de 20 000€** consacrés à cinq collectes de dépôts sauvages par des moyens extérieurs
- **98** permissions de voirie délivrées
- **670** interventions diverses du pôle électricité
- Pose de **358 points lumineux et 16 armoires rénovées** (le passage à une source LED avec abaissement de puissance et optimisation du temps d'allumage engendrera une réduction du coût de la consommation électrique du parc éclairage public)
- **4** sanisettes automatiques et accessibles, mises en service sur le territoire
- **978 dossiers d'autorisation d'occupation des Sols** déposés (625 certificats d'urbanisme, 123 déclarations préalables, 230 demandes de permis de construire)
- **45 interventions sur le territoire** pour des constructions sans autorisation d'urbanisme ou ne respectant pas des autorisations délivrées
- **1.762.177,34 euros** : Total des dépenses mandatées
- **154 969, 40 euros** : Montant des travaux , hors travaux en régie
- **48H** : Délai moyen de réponse à une demande urgente
- **95 %** : Taux de traitement des demandes
- **982** : Le nombre d'interventions terminées dans les écoles (Objectif visé: 900)
- **185** véhicules hors d'usage ramassés sur le territoire
- **315 936** feuilles de papier ont été économisées grâce à l'envoi dématérialisé des convocations aux assemblées

> Actions menées par la direction de l'environnement et du cadre de vie (DECV)

• **Coordination des opérations de fauchage des routes communales de l'ensemble du territoire.**

Le fauchage a été réalisé au moins deux fois dans l'année, pour un maximum de 5 passages. Les opérations sur le Bourg et sa périphérie sont cycliques et plus régulières, de l'ordre d'un passage par trimestre : entre 2 et 5 passages ont été enregistrés sur ces secteurs. Des interventions ponctuelles sont réalisées en fonction des manifestations. L'épareuse réceptionnée en février 2018 a nécessité une réorganisation en interne. La prise en main du matériel a été progressive et a permis de confirmer une moyenne de 2 passages en régie, sur l'ensemble des zones rurales, certains itinéraires étant traités plus de 4 fois.

• **Nettoyage du site de la Poudrière**, en collaboration avec l'association Rassemblement Eco-Citoyen et dans le cadre d'un projet plus global de réappropriation du site.

• **Pilotage de l'opération d'embellissement du Bourg** menée en février, en collaboration avec la direction de la Citoyenneté et de la Démocratie Participative.

• **Mise en oeuvre du plan de gestion de l'îlet du Gosier** avec le lancement d'une consultation pour une étude de programmation. L'îlet du Gosier demeure un espace naturel protégé qui bénéficie de nombreux atouts qu'il est indispensable de protéger, avec un aménagement cohérent.

• **Participation à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets du 17 au 25 novembre**, en collaboration avec d'autres directions de la Ville. Pour ce faire, la Ville a saisi l'occasion de mettre en place une initiation au compostage, avec l'association APECA, en ouverture de la diffusion du film "Ma vie zéro déchet", de Donatien Lemaître, dans le cadre du "Mois du film documentaire" organisé le samedi 17 à la médiathèque du Gosier. Cette semaine a également été marquée par la fabrication d'un jouet à partir de produits recyclés, le mardi 20 à l'école maternelle Armand LAZARD de Grande-Ravine, et le jeudi 22 à l'école maternelle Aristide GILLOT à Cocoyer (Intervention de Loisirs, Culture et Formation Guadeloupe).

• **Contribution aux ateliers parents/enfants** portés par la direction de la Cohésion Sociale, dans le cadre du projet "Gosier Réduit et Réemploi" lancé en 2017. La DECV a animé, en collaboration avec le CCAS, deux ateliers culinaires anti-gaspillage solidaires au quartier de Leroux (Association de Leroux Avenir Club) le vendredi 16 février et à Saint-Félix (Association des Jeunes de Saint-Félix) le 20 février.

• **Organisation d'un atelier de fabrication de "Saks Kabas"** avec les associations AUTE et Mieux Vivre à Mathurin, les 29 juin et 6 juillet.

> **Actions menées par la direction de l'Infrastructure (DI)**

• **Suivi de la remise en état du réseau de vidéoprotection**, en lien avec le prestataire. En parallèle, le pôle électricité a fait l'étude et la réalisation d'une alternative à l'alimentation sur batterie qui était obsolète. Aujourd'hui, les caméras fonctionnent exclusivement sur réseau électrique EDF en direct.

• **Finalisation du projet de réhabilitation des toilettes publiques**, avec la mise en service de 4 sanisettes automatiques dans le centre bourg de la Commune. Le pôle électricité a eu le raccordement électrique à sa charge. Les travaux ont débuté le 4 février 2018 et ont pris fin le 24 mars 2019.

• **Réhabilitation des hydrants** sur le territoire, à hauteur de 95 %, pour la sécurité des personnes et des biens.

> **Actions menées par la direction Construction Publique et de la Gestion du Patrimoine (DCPGP)**

• **Acte de candidature de la Ville à l'appel à projet lancé par la Région Guadeloupe, dans le cadre de sa politique énergétique** (Trophée FEDER) et représentation de la Ville lors de la cérémonie de récompense.

• **Poursuite des travaux dans les établissements scolaires** en matière d'entretien, d'embellissement et de mise en sécurité

> Actions menées par la direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme (DAU)

- **Traitement des 978 dossiers d'autorisation d'occupation des Sols** déposés auprès de la Collectivité.
- **Délivrance de permis de construire**, notamment pour des projets qui auront un fort impact sur l'attractivité de la Ville, tels que la réalisation d'un centre médical à Bellevue, la rénovation de la zone d'accueil de l'Hôtel de la Vieille Tour à Montauban, la construction de 26 logements locatifs sociaux à Belle Plaine, ou encore la construction de 16 logements destinés à la vente à Montauban.
- **Réalisation de 45 interventions sur le territoire**, pour des constructions sans autorisations d'urbanisme ou ne respectant pas des autorisations délivrées (dont 28 arrêtés interruptifs de travaux envoyés au procureur de la République).
- **Lancement et suivi des projets d'aménagement** au niveau du territoire (Dunoyer, Anse Tabarin, Datcha, Grand-Baie...)

* ACTIONS PHARES *

Obtention du trophée FEDER 2018

- Mai 2018 -

La ville du Gosier a répondu à l'appel à projet lancé par la Région Guadeloupe, dans le cadre de sa politique énergétique et en tant qu'autorité de gestion des fonds européens, en partenariat avec l'ADEME. Cet appel à projet visait l'augmentation de la capacité de production d'énergies renouvelables et la diminution de la consommation énergétique sur le territoire, au titre de l'axe 3 « Soutenir la transition vers une économie à faible teneur en carbone » du programme opérationnel FEDER 2014 - 2020.

Pour cette première édition des Trophées FEDER de l'énergie, un séminaire s'est tenu le mercredi 23 mai 2018, à la salle des congrès du Mémorial ACTe de Pointe-à-Pitre, en présence des institutionnels et entreprises du secteur de l'énergie en Guadeloupe, pour récompenser à travers la remise de trophée, les projets réalisés et ainsi valoriser les maîtres d'ouvrage engagés dans la transition énergétique.



Rando éco-citoyenne en collaboration avec l'association le Rassemblement Eco Citoyen

- Octobre 2018 -

Le 8 octobre 2018, la ville du Gosier a organisé une rando éco-citoyenne sur le site de la Poudrière, afin de sensibiliser la population sur le lourd tribut que paie ce site naturel, du fait des incivilités. Il s'agit d'un projet global de reconquête du site par son nettoyage et l'élaboration d'un projet plus global tourné vers l'éco-tourisme.

D'autres associations ont également participé à l'action, parmi lesquelles: Pointe de la verdure, l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP Guadeloupe), et Nomade.



Cuisine centrale

- 2018 -

Dans le cadre de l'aménagement et de la remise aux normes des bâtiments publics, la Ville du Gosier procède à la réhabilitation de la cuisine centrale. Cette réhabilitation consiste à réaliser des travaux :

- de gros oeuvre (réseaux en dallage, réseaux sous dallage,...) ;
- de second oeuvre (peinture et finitions, VRD,..) ;
- de désamiantage et de renforcement ;
- de remise aux normes et de raccordement de tous les appareils électriques ainsi que l'ensemble des réseaux fluides ;
- de remise en état des équipements de cuisson ainsi que l'acquisition d'équipements nouveaux.

L'année 2018 est une année de développement du Pôle Restauration. En effet, elle constitue l'année de transition avant la réouverture de la cuisine centrale du Gosier prévue au second semestre 2019.

Cette réhabilitation permettra à nos enfants scolarisés et à nos aînés, dans le cadre du portage des repas, de bénéficier d'un équipement performant.

Rénovation de l'éclairage public

- octobre 2018 -

Mise en oeuvre du projet de rénovation de l'éclairage public, s'inscrivant dans le cadre de deux financements différents (convention TEPCV et appel à projets du Conseil Régional de Guadeloupe dans le cadre du FEDER 2014-2020). L'opération "Territoires à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV) a été finalisée. Les travaux se sont achevés par la pose de 358 points lumineux et 16 armoires rinnovées. Le passage à une source LED avec abaissement de puissance et optimisation du temps d'allumage, engendrera une réduction du coût de la consommation électrique sur le poste éclairage public. En ce qui concerne le programme opérationnel FEDER 2014-2020, la Ville a signé la convention attributive de l'aide européenne, le 23 octobre 2018. Cette dernière reprend l'ensemble des éléments du diagnostic énergétique avec un objectif de 77% d'économie d'énergie sur l'ensemble du parc d'éclairage public. La réalisation des travaux est prévue sur une période de 18 mois avec un achèvement prévu en janvier 2020



Projet d'aménagement de l'Anse Canot

- juillet 2018 -

Pilotage du projet d'aménagement de l'Anse Canot avec la consultation des parties prenantes en juillet 2018, qui s'est poursuivie avec les marins pêcheurs en octobre 2018. La présentation du diagnostic au Conseil municipal a été réalisée en novembre et a été suivie du lancement de la consultation pour la réalisation des travaux.



4.

CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La démocratie participative, l'expression d'une citoyenneté active et engagée sont au cœur du projet de mandature.



CHIFFRES CLÉS

- **8** conseils municipaux organisés en séance publique
- **105** délibérations prises par le Conseil municipal de janvier à décembre
- **8** réunions et rencontres avec les associations
- **154** associations référencées, soit un taux d'évolution de 6,21% (145 en 2017)
- **384 000 €** de subventions attribuées aux associations en 2018, en sus de l'accompagnement logistique, administratif et en matière de communication
- **12 000 €** : Budget alloué à la vie des quartiers

> Actions menées par la direction des Affaires Générales (DAG) :

- **Affichage de la programmation des Assemblées** : réalisation du tableau de planification, affichage devant la mairie, et transmission au Pool accueil pour information aux administrés.
- **Affichage devant la mairie, des convocations aux huit Conseils municipaux** de l'année, avec ordre du jour, pour information à la population.
- **Publication du compte-rendu sommaire** de chaque séance du Conseil municipal, en format dématérialisé, sur le site Internet de la Ville.
- **Affichage des 105 délibérations communales** de l'année, devant la mairie et publication sur le site Internet de la Ville. Ces délibérations sont également mises à la disposition des directions pour application et transmission aux tiers concernés.
- **Réalisation du registre des assemblées** de 2017. Ce registre est consultable au sein de la direction des Affaires Générales ;
- **Réalisation de la synthèse d'activité 2017**. Ce support mettant en évidence de manière synthétique, l'activité de l'ensemble des directions de la collectivité, a été réalisé à l'issue de la campagne de rédaction des rapports d'activité 2017, lancée à destination des directions au premier trimestre 2018. Il est le résultat du travail de traitement et de valorisation des informations recueillies dans ce cadre, initié lors de l'année de référence. Le document a été publié sur le site Internet de la Ville, début 2019.

Ces actions concourent à tenir l'administré informé des décisions prises par l'assemblée délibérante - lesquelles engagent l'avenir de la cité - et de leur mise en oeuvre.

> Actions menées par la direction de la Citoyenneté et de la Démocratie Participative (DCDP)

- **Accompagnement des Conseils de Quartier**. À travers les Conseils de quartiers, il faut retenir en premier lieu la possibilité, pour la Ville de mettre en place en grandeur nature, le principe d'action citoyenne, à travers des réunions d'informations, des ateliers participatifs, des diagnostics en marchant ou encore des journées dédiées aux opérations sur le terrain.

• **Gestion de l'animation de l'espace de loisirs à Leroux** : Ce projet initié avec les habitants à travers le conseil de quartier n°2, a pour objectif de rééquilibrer le territoire, en offrant à la population des Grands-Fonds, des équipements de proximité leur permettant d'investir pleinement leur quartier.

> **Actions de la direction des Archives et de la Documentation (DAD)**

• **Organisation de l'atelier "Appel à Mémoires"**, pour s'enrichir et contribuer à la construction d'une mémoire collective commune, le 12 juillet 2018. Il s'agit d'un atelier participatif, qui vise à collecter des informations sur un site, une construction, un homme ayant un lien avec les archives de la Ville, dans un but ultime de transmission aux générations futures. Intergénérationnel et multidisciplinaire, il fait appel à des personnes « ressources » ayant la connaissance du territoire. Pour ce premier rendez-vous, une dizaine de participants se sont penchés sur les mandatures de messieurs Léopold HÉLÈNE et Raphaël LUCE. Les contributeurs ont travaillé en deux-sous groupes, à partir d'un document commun. Cinq domaines ont été abordés : l'état civil, la vie politique, l'administration, les faits marquants et le contexte de la mandature. Un animateur, agent de la direction des archives et de la documentation, encadrait chaque groupe. Si les informations semblaient plus précises pour Léopold HÉLÈNE, un effort louable a été entrepris pour renseigner la partie relative à Raphaël LUCE. A l'issue du travail en sous-groupe, chaque rapporteur a communiqué les propositions de son équipe respective. Les échanges furent fructueux.

* **ACTIONS PHARES** *

La Rentrée des Associations 2018

- Septembre 2018 -

Le 15 septembre 2018, s'est tenu au Palais des Sports de la ville du Gosier, l'événement phare du mois de septembre : la rentrée des associations et du Palais des Sports et de la Culture.

Il s'agissait de la 5ème édition de ce grand rendez-vous, qui rayonne désormais au delà des frontières du Gosier. En effet, cette manifestation est devenue incontournable sur le territoire et célèbre l'estime et la reconnaissance de la municipalité envers ce vivier de solidarité et de dynamisme, que sont les bénévoles.

Comme à l'accoutumé, la Ville a offert au public - venu une fois de plus en masse - un accès libre et gratuit à la totalité du Palais des Sports de 10h à 18h.

Cette édition 2018 a réuni près de 2000 personnes autour de la thématique associative plurielle. Des activités traditionnelles comme le football, le judo, le tennis ou le chant ont ainsi pu côtoyer des thématiques plus singulières, comme le rugby, l'équitation, la voile ou le tir à l'arc. A ce sujet, la convivialité était au rendez-vous sur l'ensemble du Village, où parents et enfants n'hésitaient pas à prendre part aux initiations et animations proposées. Venus essentiellement en famille, les participants déambulaient à travers les divers stands et leur engouement a grandement contribué au succès de la manifestation.



« Mango mi nou »
- décembre 2018 -

Cette manifestation en lien avec les habitants du quartier de Mangot et portée par le Conseil de quartier n°1, avait pour but de changer l'image du quartier, en célébrant le vivre-ensemble autour d'animations et de spectacles (prestations musicales et de danse, témoignages, retour sur l'histoire du quartier, stands d'information...).



Expérimentation d'actions participatives, à travers les projets d'embellissement du Bourg et d'aménagement de l'Anse Canot

- 2018 -

ces projets pilotés par la direction de l'Environnement et du Cadre de Vie (DECV) ont constitué en 2018, un laboratoire grandeur nature de l'expérience participative. En effet, ça a été l'occasion pour la DCDP, de mettre une nouvelle fois en pratique, la collaboration voulue par l'autorité, avec les administrés, à travers des ateliers participatifs visant à définir les orientations des réalisations à venir. On retiendra ainsi, pour le projet d'embellissement, le choix des végétaux, les zones concernées par la végétalisation ou encore les associations retenues pour les ateliers de plantation. Par ailleurs, la fresque située au niveau du pélican dans le Bourg et composée de mots, est le résultat de la démarche de concertation initiée par la Ville, avec le conseil de quartier n°1 et des agents de la Ville. Concernant le projet d'aménagement de l'Anse Canot, nous citerons l'organisation d'ateliers de concertation à destination des riverains et des parties prenantes (marins-pêcheurs, association...), en vue de définir les grandes lignes de l'aménagement du site et recueillir leurs attentes.



5.

ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION

Les familles sont bien entendu, l'un des grands domaines d'intervention de la collectivité, soucieuse des préoccupations de la jeunesse et de créer les conditions de réussite des enfants de son territoire.



CHIFFRES CLÉS

- **350 inscriptions en maternelle** pour la rentrée 2018 dont 327 classes de très petite section et petite section
- **6** Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) gérés par la Direction de l'Education (dont un accueil de jeunes) fonctionnant soit à Pâques, Juillet, Toussaint ou à Noël.
- **96 sorties pédagogiques organisées** (participation de 6005 élèves)
- **59%** : taux de fréquentation des accueils de loisirs du mercredi (en augmentation)
- **320 000 repas servis** dans le cadre de la restauration scolaire (soit environ 2155 repas par jour)
- **115 000 goûters commandés**, pour un effectif de 725 élèves participant aux accueils de loisirs
- **80%** : Taux d'élèves déjeunant dans les restaurants scolaires de la Ville, à la pause méridienne
- **329** paiements en ligne effectués en janvier 2018 sur le Portail Famille (plus grosse affluence de l'année)
- **4923** inscriptions enregistrées au niveau de la Caisse (Régie) pour les activités périscolaires proposées par la Ville (restauration, garderie, NAP*, Accueil de loisirs du mercredi et des vacances)
- **20 enfants** : capacité d'accueil d'une très petite section à l'école Eugène Alexis, ouverte en septembre 2018
- Renouvellement du contrat enfance et jeunesse pour **4 ans**
- 1 événement phare dédié à la jeunesse

**Nouvelles activités Périscolaires : Temps de loisirs et d'apprentissage gratuits gérés par la commune et placés à l'issue du temps scolaire, en fin d'après-midi dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Dispositif qui n'est plus mis en place par la ville du Gosier, depuis le retour à la semaine de 4 jours, possible suite à la Nouvelle Réforme des Rythmes Scolaires.*

> Actions de la direction de l'Education (DE)

- **Elaboration du nouveau projet pédagogique des accueils périscolaires et des accueils de loisirs.** Par rapport à 2017, l'année 2018 a connu un regain de participation, surtout pour les accueils de loisirs de Pâques, Juillet et Toussaint.
- **Coordination des équipes dans le cadre du retour à la semaine de 4 jours et aux accueils de loisirs des mercredis**, réalisation et suivi de la nouvelle programmation.
- **Ajustement des plans d'entretien des écoles**
- **Suivi des conseils d'école** et coordination avec le Cabinet, pour assurer la représentation politique de la Ville.

> Actions menées par la direction Petite Enfance (DPE)

- **Accompagnement et orientation des familles** concernant l'offre d'accueil disponible sur le territoire.
- **Suivi et coordination des crèches déléguées du Gosier et de structures d'accueil sur le territoire.**
- **Intervention auprès du Conseil départemental pour faciliter la réouverture de la structure de Montauban.**

• **Accompagnement spécifique de porteurs de projet** (notamment les Maisons d'Assistantes Maternelles).

• **Organisation d'une manifestation dans le cadre de la "Journée Internationale des Droits de l'Enfant"**, en partenariat avec l'association des puéricultrices de la Guadeloupe, des professionnels de la petite enfance, de la Protection Maternelle et Infantile, la société BLÉDINA et des structures d'accueil collectif du Gosier. L'action s'est déroulée le 21 novembre 2018 de 14h30 à 18h45, au sein de l'espace multi-accueil de Montauban, avec au programme des tables rondes et conférences sur l'alimentation et les mauvaises habitudes alimentaires, ainsi qu'un atelier sur la découverte du goût et des saveurs. 29 parents y ont participé.

> **Actions menées par la direction du pôle Communication Evaluation et Conception Innovante (CECI)**

• **Evaluation du Projet Educatif de Territoire du Gosier (PEDT)**. La démarche a porté sur le PEDT appliqué de 2014 à 2018. Ce dernier, mis en œuvre dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, visait entre autres à favoriser la réussite éducative du plus grand nombre, et permettre aux enfants d'accéder à des activités diversifiées et de qualité. Il s'agissait donc dans le cadre de cette démarche, d'évaluer si ces grands objectifs ont été atteints, mais aussi et surtout de mesurer la satisfaction croisée des parties prenantes : parents, enseignants, animateurs, intervenants externes. Quatre questionnaires ont donc été adressés aux parents (562 réponses), intervenants externes (10 réponses sur 15) et enseignants (6 réponses) diffusés en version papier et en ligne. Les animateurs de la ville avaient réalisé en amont un bilan du PEDT, qui a été intégré à l'évaluation globale. Les objectifs de la démarche : Croiser les points de vue pour tirer les enseignements des 3 précédentes années scolaires ; Produire des recommandations dans le cadre de la politique éducative.

> **Actions menées par la direction Jeunesse Animation Loisirs (DJAL)**

• **Organisation de la manifestation "Pleins feux sur la jeunesse"** mise en place dans le cadre de la fête patronale. Dédié aux jeunes du territoire, cet évènement s'est déroulé le 26 août 2018, de 14h00 à 19h00, au Palais des Sports et de la Culture du Gosier. Cet après-midi d'animation avait pour but d'attirer un large public de jeunes, plus particulièrement du territoire, afin de découvrir de jeunes talents artistiques dans le domaine du chant et des DJ. A cet effet, une battle de DJ était prévue.

> **Actions menées par la direction du Contrôle de Gestion des Services Satellites, Délégués et des Régies Directes (DCG)**

• **Lancement de la deuxième phase du "Portail familles"**, à savoir la mise en ligne de l'inscription aux activités périscolaires. Ce projet s'inscrit dans la poursuite de la dématérialisation des procédures conformément au projet d'administration.

> **Actions menées par la direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine (DACP)**

• **Organisation du «Village des enfants : Nwèl a ti moun»**. À l'occasion des fêtes de fin d'année,

la ville du Gosier a organisé le mercredi 12 décembre 2018 le “Nwel à ti moun”. Cette manifestation culturelle était dédiée aux plus jeunes et notamment aux enfants participant aux accueils de loisirs sans hébergement (ALSH). L’objectif était de partager un moment de convivialité et d’animation autour de Noël. Les différents ateliers auxquels ont pu participer les enfants, ont connu un vif succès. Au programme, des confections de décors en papier recyclé pour le sapin, ou encore de gwan bwa-bwa avec des éléments de récupération ; un atelier de maquillage, une animation-lecture, puis un conte avec Benzo et enfin la clôture a été marquée avec l’arrivée du Père Noël pour la distribution de paquets surprises.

*** ACTIONS PHARES ***

Prix Ma Ville, Mon Patrimoine

Dans le cadre de sa politique éducative, la Ville s’est positionnée comme un véritable partenaire éducatif et a permis à ce titre, aux élèves scolarisés sur son territoire, de bénéficier d’actions spécifiques, s’inscrivant dans la diversification des modes d’apprentissage. Ainsi, le prix “ Ma Ville, Mon patrimoine”, visant essentiellement les classes du CM1 et du CM2, a été institué dans le but de valoriser les connaissances des élèves sur le patrimoine communal.

Plus particulièrement, l’action avait pour objectifs ciblés de :

- Favoriser la diversification de l’offre éducative en apportant une contribution de manière ludique pour développer le goût de l’apprentissage
- Promouvoir la connaissance du patrimoine communal
- Développer le partenariat Ville/Education nationale

Le prix a été organisé en deux épreuves collectives :

- la première épreuve consistait à constituer un questionnaire, qui devait être renseigné par la classe.
- la seconde épreuve a été organisée autour d’un jeu de piste dédié à la connaissance d’un site relevant du patrimoine situé sur le territoire communal : le Fort fleur d’épée.

Ces épreuves ont abordé des aspects du programme pédagogique des classes de cours moyens, dans les disciplines suivantes :

- Histoire : connaissances générales sur l’histoire ;
- Géographie : connaissances générales sur la géographie, capacité à se repérer sur le territoire communal ;
- Enseignement moral et civique.

Les épreuves ont été élaborées et corrigées par des enseignants retraités. Un jury a également été constitué.

Cette première édition fut un véritable succès. 14 classes et 328 élèves y ont participé. L’investissement des équipes pédagogiques, des enfants, des agents et des enseignants retraités fût total.



« Dis maman qu'est ce qu'on mange »

- 2018 -

A l'occasion de la journée des droits de l'enfant, le mercredi 21 novembre 2018, une action éducative autour de l'alimentation des enfants de 0 à 3 ans, intitulée "Dis maman, qu'est-ce qu'on mange ?", a été organisée par la ville du Gosier, en partenariat avec l'association des puéricultrices de Guadeloupe, les structures People and Baby et la société Blédina, à l'espace multi-accueil de Montauban au Gosier.



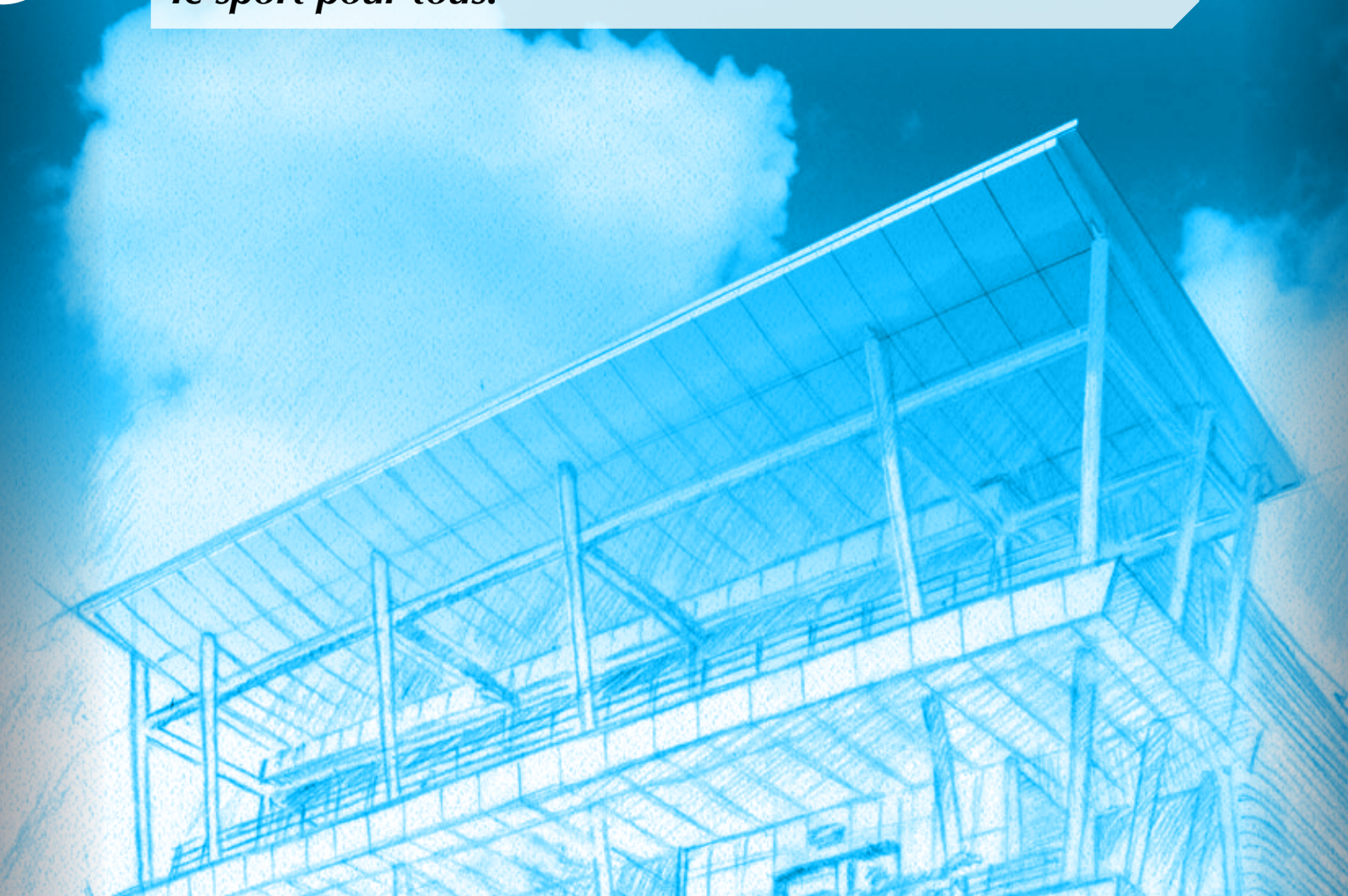
33



6.

SPORT

La volonté municipale en matière sportive trouve sa plus simple expression dans l'un des axes de la mandature : le sport pour tous.



CHIFFRES CLÉS

- **25 équipements sportifs** gérés par la direction des Sports
- **400 enfants et adultes inscrits aux activités de la base nautique** (natation-voile-kayak-aquagym)
- **plus de 6000 passages annuels d'enfants des écoles** communales à la base nautique (natation - voile)
- **Plus de 2675 passages annuels des élèves** du collège Edmond BAMBUCK
- **28 384.20 €** : Recettes régie directe
- **200 adultes par jour et 30 enfants par mercredi**, accueillis aux séances de remise en forme par l'activité de zumba dans le cadre de "**Gosier à Fond la Forme**"

> Actions menées par la direction des Sports (DS)

- **Gestion de l'entretien et de la maintenance des équipements sportifs** de la Ville.
- **Gestion des compétitions de football et élaboration d'un planning annuel** (Traçage des terrains, préparation et permanence).
- **Planification annuelle des équipements sportifs.**
- **Collaboration dans le cadre de l'organisation de manifestations sportives et autres sur le territoire** (mise à disposition d'agents, gestion en directe ou en partenariat).
- **Organisation de la Traversée des élèves de la base nautique** du 24 juin 2018.
- **Collaboration avec le Conseil de quartier de Belle-Plaine et la Communauté d'agglomération la Riviera du Levant, dans le cadre de l'organisation de la 14e édition de la course pédestre hors stade " Les 10 KMS DU GOSIER",** du 16 juin 2018. Pour cette édition, le parrain de la manifestation n'était autre que Félix DINANE, président de la Ligue Régionale de Triathlon de Guadeloupe, ancien champion de France et de Guadeloupe de triathlon et responsable de la Base nautique de la Ville.
- **Organisation et animation des "Stages sportifs"** du mois de juillet, en lien avec les associations sportives du Gosier. La Ville a proposé à cette occasion, une programmation diversifiée, s'étalant du 2 au 27 juillet 2018, à destination des grands comme des petits. Les jeunes de 7 à 17 ans avaient la possibilité de choisir jusqu'à deux activités, parmi les suivantes : Natation / Sauvetage – Kayak – Basket-ball – Danse moderne – Football – Hip hop – Judo – Karaté / Self défense – Tennis – Twirling-bâton – VTT.
Quant aux adultes, il leur était proposé des séances d'aquagym et/ou de remise en forme, deux fois par semaine pour chaque discipline.
- **Contribution à l'organisation de la fête patronale 2018** et notamment dans le cadre de la programmation sportive (journée nautique, concours de pêche à la ligne, triathlon, compétition de natation en mer, match de football, course cycliste "le Grand prix de la Ville du Gosier", marche

sportive pour tous avec l'association I JA KA TRÈ, appui logistique sur les différents podiums, etc.).

- **Contribution à l'organisation de la "Rentrée des Associations"** du 16 septembre 2018 et présentation dans ce cadre des activités proposées par la direction des Sports.

> **Actions menées par la direction Jeunesse Animation et Loisirs**

- **Organisation de la 6ème édition du Gosier à Fond la Forme** (programmation et mise en oeuvre), en collaboration avec la direction des Sports.

*** ACTIONS PHARES ***

Animations de la base nautique

- 2018 -

Gestion, animation et entretien de la Base Nautique (natation - kayak-voile -aquagym). avec sa piscine en eau de mer, la ville est pionnière en la matière, puisqu'elle comptera parmi les premières collectivités de la Guadeloupe, voire de la caraïbe à s'équiper d'un tel outil renforçant son attractivité.



Relais interentreprises

- mai 2018 -

Coordination de la participation de la ville du Gosier au Relais Inter Entreprises du 27 mai 2018 (préparation des agents de janvier au jour J). Pour l'édition 2018, l'équipe de la Ville a obtenu la 3^{ème} place.

TEAM GOSIER



7.

CULTURE ET PATRIMOINE

La culture est le ciment d'un peuple. Probablement plus que tout autre domaine, celui-ci suppose implication, investissement et professionnalisme. Tout comme les activités sportives, les actions culturelles permettent de contribuer au nécessaire "esprit sain dans un corps sain".



CHIFFRES CLÉS

- **800 personnes** présentes au plateau artistique du «Nwèl Pakala»
- **95 élèves de primaires et 7 collégiens** ont participé à la manifestation “Rendez-vous au jardin”
- **373** nouvelles inscriptions à la Médiathèque Raoul Georges NICOLO
- **16837** prêts de livres
- **2273** participants aux animations de la Médiathèque
- **1670** visites de scolaires à la Médiathèque

> Actions menées par la direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine (DACP)

- **Organisation du concours “Orthoboss”**. La ville du Gosier en partenariat avec le Collège EDMOND Bambuck de Belle Plaine, a organisé la 4ème édition de Orthoboss, Grand prix d’orthographe de la ville du Gosier. Cet évènement avait pour objectif de renforcer les relations entre la Ville et l’établissement scolaire. Ce concours, destiné à tous les élèves des classes de 4ème du Collège EDMOND Bambuck, s’est caractérisé par une épreuve de présélection qui a eu lieu, le 31 mai 2018 au sein du Collège puis par une épreuve finale qui s’est tenue, le 12 juin 2018, à la salle polyvalente de la Médiathèque.

- **Organisation de la manifestation “Rendez-vous aux jardins”**. Dans le cadre de la 16ème édition de cet évènement culturel, qui s’est déroulé le vendredi 8 juin 2018, la ville du Gosier a souhaité sensibiliser les plus jeunes à la découverte et à la conservation des différents sites patrimoniaux naturels avec la collaboration des établissements scolaires et des associations du territoire. Cette opération s’est inscrite dans le cadre du label “Année européenne du patrimoine culturel 2018”, qui a pour vocation de mettre en valeur des initiatives en faveur du patrimoine mises en oeuvre sur le territoire européen.

- **Organisation de la fête patronale du Gosier**. Cette manifestation incontournable sur le territoire s’est déroulée du 17 au 26 août 2018, autour du thème : l’aménagement du territoire “une stratégie d’innovation d’éco-citoyenneté”. Il s’agissait pour la municipalité de faire découvrir ou de faire redécouvrir à la population, la culture et les traditions de son territoire à travers un programme riche et varié avec la collaboration de ses associations ainsi que des partenaires extérieurs.

- **Organisation des Journées européennes du patrimoine**. Cette édition 2018 s’est tenue le vendredi 14 septembre 2018, à la Médiathèque du Gosier et a été placée sous le thème de “L’art du partage”. L’objectif étant de permettre aux citoyens de mieux comprendre ce qui les rapproche et de célébrer des valeurs qu’ils partagent. Dans le cadre de cette action, le Conseil d’Architecture d’Urbanisme et de l’Environnement (CAUE) de la Guadeloupe a mis à disposition une exposition vernaculaire, ainsi qu’un jeu de construction (je construis ma ville) en direction des écoles du bourg.

- **Participation au Colloque “Art et détournement | Tambours croisés”**. La ville du Gosier a participé au 23ème colloque du **Centre d’Etudes et de Recherches en Esthétique et Arts Plastiques (C.E.R.E.A.P) de l’Université des Antilles**. Cet évènement a été organisé les samedi 24 et dimanche

25 novembre 2018, au Fort Fleur d'Épée du Gosier et avait pour thème "Art et Détournement". L'objectif consistait en l'appropriation et le détournement d'éléments issus de l'environnement ou de provenances diverses des artistes.

- **Organisation de la manifestation "Nwèl Pakala"**. La 20ème édition du traditionnel "nwèl pakala" ou "nwel kaz en kaz" s'est tenue les 12, 14 et 15 décembre 2018 sur différents sites du territoire de la commune. Dans ce cadre, plusieurs animations ont eu lieu sur l'ensemble du territoire avec la collaboration des associations du Gosier. Cette manifestation culturelle s'est clôturée par un plateau artistique qui a conquis les 800 personnes venues "chanté nwel".

> Actions menées par la Médiathèque

- **Organisation de 17 rencontres dans le cadre des Clubs de lecture** de l'Association pour la connaissance des littératures antillaises (ASCODELA), l'association KALÉIDOSCOPE et l'Association des Professeurs d'Anglais de Guadeloupe (APAG). Ces clubs de lecture ont permis de faire découvrir ou redécouvrir des auteurs d'ici et d'ailleurs, contemporains ou du siècle dernier.

- **Organisation d'ateliers** à destination des grands et des petits, sur des thèmes variés, tels que la sophrologie, le taï chi ou encore, la pratique de l'anglais.

- **Organisation de 9 rencontres dans le cadre du "Rendez-vous des petits Racoons"**, instant convivial qui invite les enfants dès 5 ans, à prendre place autour d'une animation alliant le conte et le cinéma, tous les derniers mercredi du mois. On citera particulièrement la séance du 8 mars, avec une lecture à quatre voix de l'histoire de Kérity, la maison des contes, celle du 30 mai sur le thème de l'abolition de l'esclavage et le "Rendez-vous des petits Racoons spécial Noël".

- **Organisation de 13 projections de films ou documentaires**, dans la cadre notamment de l'opération "Comme au Cinéma" ou à l'occasion de la Fête de la Musique, etc.

- **Organisation d'une rencontre d'auteur** dans le cadre du Festival Caribéen de la bande dessinée "Caribulles", le 17 avril 2018.

* ACTIONS PHARES *

Exposition "Moune de RIVEL, une vie en chansons"

- Avril 2018 -

L'Association pour le Développement de la Musique Traditionnelle (ADMT), a proposé à l'occasion de l'anniversaire du centenaire de Moune de Rivel, une exposition mettant en lumière de manière inédite, l'œuvre de cette grande dame de la chanson créole.

L'exposition s'est tenue du mercredi 25 avril au jeudi 3 mai 2018 à la médiathèque Raoul Georges Nicolo du Gosier. Sous le regard éclairé de Winny Kaona, présidente de l'ADMT, les scolaires ont pu découvrir une figure de leur patrimoine culturelle, artistique et musicale.

“Lè fanm ka maké bèl mo”

- Octobre 2018 -

Dans le cadre de la manifestation du « Printemps des poètes », qui a pour vocation la sensibilisation de la poésie sous toutes ses formes, la ville du Gosier a organisé sa 9ème édition d'appel à textes poétiques “Lè fanm ka maké bèl mo”. Une quarantaine de personnes a pu répondre à cette invitation. À cette occasion, la médiathèque Raoul Georges NICOLO a organisé, une soirée poésie pour remercier et honorer les participants. Cette manifestation s’est tenue le samedi 27 octobre 2018, à la salle Léopold Hélène de l’Hôtel de Ville, sous le thème de « l’Ardeur ». L’objectif était de célébrer la femme et la poésie, en incitant les femmes de tous horizons et de tous âges, à s’approprier ce genre littéraire majeur, et de leur permettre de partager avec d’autres une vision du monde, mais aussi une part d’elles-mêmes. La particularité de cette édition reposait sur le fait que les hommes étaient aussi invités à écrire un poème. Le succès était au rendez-vous puisqu’il y avait environ 200 personnes présentes pour apprécier le travail de ces poétesses en herbe.



Dans le cadre de la manifestation « Mét a tanbou Gozié », la ville du Gosier a proposé différentes représentations avec des tambouyés d'ici et d'ailleurs sur le territoire.

Les "Tambours Croisés" sont constitués d'une formation musicale comprenant des «maîtres-tambour» et des chanteurs originaires de différents territoires, qui ont bâti un répertoire riche et explosif, avec leurs voix et leurs tambours pour seule instrumentation. Ainsi les évolutions et les cultures sont mélangées musicalement.

Des rencontres avec des artistes locaux et quatre actions de sensibilisation à la musique traditionnelle et au tambour, ont été proposées aux scolaires, afin d'échanger sur les différents tambours existants mais aussi les rythmes. Gwoka, bèlè, ou encore maloya, n'auront ainsi plus de secret pour ces jeunes. Sensibiliser la jeune génération à ce patrimoine était une des priorités du projet, afin de leur permettre de s'approprier ce style musical. 47 élèves des écoles primaires et 15 jeunes en insertion ont eu la chance d'assister à ces rencontres organisées avec notamment la collaboration de l'association "Ai Ti".

Ces ateliers pédagogiques se sont déroulés du 19 au 22 novembre, sur les sites suivants :

- école élémentaire de Grand-Bois ;
- école élémentaire de Cocoyer ;
- association d'insertion des jeunes Flè a Mango ;
- ALSH de Grande-Ravine.

Des échanges ont également eu lieu au local de Grande Ravine, entre monsieur René GEOFFROY "tambouyé" des Grands-Fonds de Sainte-Anne, et monsieur Antonin MARTIAL "tambouyé" du Gosier. Deux associations de la commune ont par la suite présenté des prestations de danses qui ont permis de mettre en avant les jeunes talents. Une expérience enrichissante pour ces artistes de territoires différents.





8.

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

La majorité a tout au long de la mandature, fait du refus des situations d'exclusion un axe majeur d'intervention.



CHIFFRES CLÉS

- **95 642,00 €** d'aides facultatives allouées
- **333** dossiers d'aides légales traités
- **7362** repas distribués dans le cadre du portage de repas
- **431** demandes de logements enregistrées (dont 100 attributions et 17 refus)
- **100** paniers de Noël distribués aux personnes âgées

> Actions menées par le CCAS :

- **Organisation d'évènements dans le cadre de l'accompagnement des familles du territoire à la fonction parentale et du réseau parental "le Phare"** (en lien avec l'association E.P.A.U.L.E.S), tels que la 2e session du "fasadé" du 27 avril 2018 (temps d'échanges avec les familles du Gosier sur la thématique du vivre ensemble et de l'égalité), des réunions inter réseaux parentaux, ou encore le Café-Parents qui a clôturé les ateliers culinaires anti-gaspillage (Cf. politique publique "Prévenir la délinquance et l'insécurité"), à travers un groupe de parole créé pour permettre aux parents de s'exprimer et d'échanger autour de leurs difficultés dans leur rôle parental sous diverses thématiques.

- **Obtention du label « Maison de la parentalité »** décerné par la CAF en vertu des actions de soutien à la parentalité menées par le CCAS (Elaboration et transmission du dossier de candidature). Une convention a été signée à cet effet, le 18 décembre 2018. En contrepartie, le CCAS a reçu une subvention pour financer les actions menées dans le cadre du réseau d'aide à la parentalité.

- **Organisation de la venue du Bus Dépistage Santé Bò Kaz au Gosier**, le 21 juin 2018, à proximité de l'association Le Gommier à Beaumanoir pour proposer au public, des dépistages du diabète et de l'hypertension artérielle, ainsi que le calcul de leur Indice de Masse Corporelle (IMC).

- **Organisation de la Journée du Diabète**, le 14 novembre 2018, au Pôle administratif du Gosier, en présence d'une conseillère en diététique et du club sportif spécialisé en activité physique adaptée, Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire de Guadeloupe (CODEP EPGV). Cette manifestation avait pour objectif de prévenir et sensibiliser le public sur les conséquences de la maladie. Le Bus Dépistage Santé Bò Kaz était également présent à cette occasion, sur le parking du pôle.

- **Elaboration et mise en oeuvre d'un programme d'animation et d'actions dans le cadre de la Semaine Bleue du 8 au 13 octobre 2018** (atelier de mode, démonstration de tai chi, initiation à la tablette, sensibilisation à la conduite des seniors, déjeuner dansant, distribution de paniers Noël aux personnes isolées et en situation de handicap...).

- **Partenariat dans le cadre du Chanté Nwel avec les personnes en situation de handicap**, organisé par l'association Ti Kanno, en collaboration avec l'association Leroux Avenir Club, le 23 décembre 2018 (En matinée : atelier culinaire au local de l'association Ti Kanno et chanté nwèl à proprement dit à proximité, le soir en présence d'Erik NEGRIT...).

- **Mise en oeuvre de la distribution des Paniers de Noël aux personnes âgées isolées**, en situation de handicap et/ou centenaires.

*** ACTION PHARE ***

Semaine Bleue

- Novembre 2018 -

Comme chaque année, le Conseil Départemental de la Guadeloupe a lancé son appel à participation à la "Semaine Bleue", organisée du 8 au 14 octobre 2018, avec pour originalité de clôturer cette édition avec le lancement d'une "Année Bleue". C'est dans cette perspective que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a eu d'autant plus plaisir à concevoir un programme d'animations en faveur des personnes âgées, leur permettant de célébrer la "Semaine Bleue" au Gosier, du lundi 8 au samedi 13 novembre 2018.

Les festivités ont débuté avec une exposition sur le thème du "solidaire" au pôle administratif du Gosier, en partenariat avec les associations "Espoir de vivre", Mieux vivre à Mathurin, "Tous en chœur". Il s'agissait de mettre en avant les talents des seniors, à travers des stands d'exposition d'objets réalisés à partir de matériaux de récupération, la présentation de costumes réalisés lors des ateliers "MOD SAN JETE" et "SAK KABAS", une déclamation poétique avec ROZWON et un atelier de Peinture (finition des SAK KABAS).

Le deuxième jour était dédié à un atelier de conduite à l'attention des seniors, visant à mettre en pratique les règles de sécurité routière qu'ils avaient revues dans le cadre de trois précédents ateliers sur la thématique. L'objectif étant de sensibiliser le public aux risques routiers. A l'issue de cet atelier, les participants se sont vus remettre des diplômes.

Le troisième jour a laissé place au Village "Sport et Santé" à la salle Léopold Hélène. Il s'agissait d'un village avec des prestataires et des partenaires, travaillant sur "l'Année Bleue", et qui offraient un panel de services et d'activités aux personnes âgées, autour de leur sécurité, telle que la téléassistance, autour de leur entrée dans le monde connecté avec la téléphonie mobile et la manipulation de tablette...Les participants ont pu également assister à des démonstrations sportives et tester quelques unes (activité sport adaptée avec l'association EPGV, Tai chi). Ils ont par ailleurs bénéficié de conseils et d'informations, notamment sur les sujets du "bien vieillir" et "l'entrée en retraite". L'objectif pour le CCAS étant d'accompagner au mieux, ceux qui autour de nous, vieillissent.

La Semaine a été clôturée par le traditionnel déjeuner dansant du samedi 13 octobre au Royal Riviera, qui cette année s'adressait aux personnes de 77 ans et plus et était placée sous le thème "Les seniors ont un incroyable talent !". Un panel d'animations était proposé, avec l'aide des associations conventionnées de la Ville. Sans oublier la présence d'un invité "surprise" cette année, à savoir Rony THÉOPHILE.



Label Maison de la parentalité - 2018 -



Dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles, la Ville a souhaité renforcer l'accompagnement et l'information de toutes les familles en s'appuyant sur un label : « Maison de la parentalité »
Ce label répond à un double objectif :

- Assurer l'animation du réseau sur notre territoire
- Informer et orienter les familles sur les actions et dispositifs existants dans le champ de la petite enfance et de la parentalité.

A cet effet, la maison de la parentalité propose aux familles et aux acteurs une offre exhaustive d'information, de conseil, d'orientation, d'échanges et d'expression, d'expérimentation et de bonnes pratiques, dans le but de les accompagner dans leurs questionnements quotidiens, et leurs demandes plus spécifiques en cas de problématiques.

9.

GESTION ET PRÉVENTION DES RISQUES

La municipalité fait de la sécurité de ses administrés, une priorité. Que ce soit au regard des risques majeurs identifiés sur la Commune ou du niveau de sécurité attendus dans les établissements recevant du public et lors des manifestations organisées sur son territoire, la collectivité s'implique activement depuis plusieurs années, dans la prévention notamment.



CHIFFRES CLÉS

- **125** manifestations ont fait l'objet d'une demande d'autorisation.
- **6** bâtiments communaux visités par la Commission d'Arrondissement de Sécurité
- **22** arrêtés municipaux ont été délivrés aux services organisateurs
- **135** instructions de dossier de sécurité

> Actions menées par la direction de la Gestion et de la Prévention des Risques (DGPR)

- **Coordination en interne de l'exercice Caribe wave 2018.** Dans le cadre de la journée internationale «Tsunami», la ville du Gosier a participé le jeudi 15 mars 2018, à un exercice tsunami grandeur nature coordonné par le Service Interministériel de Défense et de Protection civile. L'objectif visait à se préparer au risque majeur de submersion marine.
- **Coordination en interne de l'exercice cyclone Zoé.** En préparation de la saison cyclonique 2018, le Service Interministériel de Défense et de Protection civile a organisé le 28 juin 2018, un exercice cyclonique " ZOE" en lien avec les communes et des administrations impliquées.
- **Recensement des établissements recevant du public et état d'avancement.** En 2018, nous avons poursuivi le projet intitulé « Recensement et régularisation administrative des Établissements Recevant du Public », ceci afin de favoriser une meilleure connaissance des lieux recevant du public et ainsi renforcer la sécurité des populations contre le risque incendie et de panique sur le territoire de la ville du Gosier. L'objectif étant de renforcer la connaissance du territoire par la collecte de données exploitables, de communiquer et d'informer sur la procédure de mise en conformité et d'impulser des démarches de régularisation administrative. De nouvelles données ont été recueillies au cours de deux visites de terrain (23/11 et 07/12). En complément, une démarche d'évaluation de projet a été initiée, afin de co-construire une proposition de pérennisation du projet en tenant compte du retour d'expérience.
- **Gestion et suivi des commissions de sécurité dans les Établissements Recevant du Public (ERP) et notamment préparation des commissions de sécurité des bâtiments communaux.** A l'occasion de l'année 2018, 6 bâtiments communaux ont fait l'objet d'une visite de la commission de sécurité par la Commission d'Arrondissement de Sécurité.
- **Instruction des dossiers de sécurité relatifs aux demandes d'autorisation de manifestation sur le territoire.** Sur le territoire, 125 manifestations ont fait l'objet d'une demande d'autorisation. Les organisateurs extérieurs présentent la plus importante production avec 46 évènements organisés. Aussi, dans le cadre de la loi renforçant la sécurité publique et la lutte contre le terrorisme, à la demande de la Préfecture, un tableau de recensement des manifestations publiques se déroulant sur le territoire de la ville est transmis chaque mercredi par la DGPR.

- **Mise en place du curage régulier des canaux** en vue d'un fonctionnement optimal de l'écoulement des eaux, dans le cadre de la politique de prévention des inondations.
- **Organisation de la Semaine de sensibilisation au risque sismique en milieu scolaire**, du 15 au 19 octobre 2018.

*** ACTION PHARE ***

Semaine de sensibilisation au risque sismique en milieu scolaire
- Octobre 2018 -

> SEMAINE DE SENSIBILISATION AU RISQUE SISMIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

La Direction de la Gestion et de la Prévention des Risques propose la mise en place d'une action de sensibilisation en milieu scolaire sur le risque sismique durant la semaine du 15 au 19 octobre 2018

Cette action permettra aux élèves de cours moyens (CM1-CM2) d'être sensibilisés aux comportements à adopter en cas de séisme. L'utilisation du simulateur de séisme "sismos bus" leur permettra de mieux appréhender un séisme.

 **ASSOCIATION GUADELOUPÉENNE D'ÉTHIQUE ET DE VIGILANCE (AGEV)**

La Ville du Gosier a initié, avec la collaboration de l'association guadeloupéenne d'éthique et de vigilance, des actions de sensibilisation au risque sismique, qui ont été mises en place du 15 au 19 octobre 2018 dans les écoles du territoire.

Ces dernières visaient ainsi à attirer l'attention des élèves de CM1 et CM2 sur les comportements à adopter et les gestes qui sauvent, en cas de tremblement de terre, notamment avec le sismo bus.

Durant une semaine, les élèves des écoles élémentaires de **Grand-Bois, Cocoyer, Port-Blanc, et Pliane** ont été sensibilisés au risque sismique, grâce à un bus simulateur de séisme.

"Tous aux abris", la phrase a été lâchée pour permettre à tous les enfants de s'accroupir et de rentrer la tête pour se protéger du tremblement de terre. Ces élèves de CM2 de l'école de Turenne Thénard, de Grand-Bois, ont participé à un exercice de simulation de secousses sismiques dans le SISMO-BUS, simulateur de séisme d'intensité réglable, installé dans les écoles. L'objectif était de mettre les enfants en situation réelle afin, qu'ils appréhendent mieux ce risque majeur.

« Cette expérience montre quels sont les gestes à adopter lorsque la terre se met à trembler. Il faut s'abaisser, s'abriter sous une table solide, et s'agripper pour s'assurer que le meuble reste

bien au-dessus de notre tête. Le mieux c'est encore de se rendre à l'extérieur en s'éloignant des immeubles. Parce que le danger lors d'une secousse n'est pas la secousse elle-même, il vient du haut », a expliqué Christian Anténor Habazac, ingénieur.

Avant d'accéder au simulateur, les enfants ont eu droit à un cours théorique sur la composition de la terre, les détails des séismes sur les petites Antilles et les différentes failles existantes. Plus important, les enfants ont découvert ce qu'il faut mettre dans un kit de secours.

Place ensuite à la pratique avec quelques règles avant de monter sur la nacelle : plier les genoux, mettre les pieds en parallèle, rentrer la tête et tenir les pieds du simulateur. L'expérience dure 41 secondes, afin d'expérimenter une secousse sismique d'une magnitude de 7,4 sur l'échelle de Richter et permet de montrer à quel point une secousse peut être intense.

A la sortie du bus, certains élèves n'étaient pas très rassurés.

Le CPLS existe depuis 10 ans. Il propose cet exercice dans les écoles, les entreprises privées, ou encore les associations de quartier, afin que la culture sismique puisse s'implanter dans les habitudes.



10.

L'USAGER AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE

L'amélioration de la qualité du service à l'utilisateur est au cœur de nos préoccupations.



CHIFFRES CLÉS

- **12 517** courriers reçus
- **14 253** fans sur Facebook
- **34 000** éditions du journal Gosier Flash
- **315** livrets de familles délivrés
- **93** attestations d'accueil délivrées
- **207** reconnaissances enregistrées
- **115** mariages célébrés
- **320** extraits de naissance délivrés
- **116** radiations à la liste électorale
- **433** échanges via la plateforme COMEDEC
- **188** inhumations (dont 23 en terrains communs)
- **100%** des ménages recensés en 2018
- **4568** cartes d'identités et passeports délivrés

> Actions menées par la direction de la Qualité et de la Gestion administrative (DQGA)

- **Pilotage de la démarche de certification** en lien avec la direction de l'Accueil et des Services à la Population (DASP).
- **Traitement du courrier « arrivé »**, soit 12 517 demandes en 2018.
- **Suivi et gestion des réclamations, mécontentements, suggestions, remerciements des administrés.**
- **Suivi et traitement des demandes sur les réseaux sociaux et le site Internet de la Ville.**

> Actions menées par la direction des Affaires Juridiques (DAJ)

- **Prise en compte des doléances des administrés concernant notamment les faits relevés par la Police Municipale** (nuisances sonores, atteintes à la salubrité publique). Pour ces nuisances, des rapports de police ont été établis et les courriers ont été adressés aux intéressés.
- **Assistance et conseil juridique** de l'ensemble des directions permettant d'analyser, de proposer et de mettre en œuvre des montages juridiques complexes ainsi que des outils d'aide à la décision (guide, contrats, conventions...)

> Actions menées par la direction de l'Accueil et des Services à la Population (DASP)

- **Mise en œuvre du projet de numérisation des registres.** Ce projet s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la simplification des procédures commencée avec l'application Communication Électronique des Données de l'État Civil (COMEDEC). Il s'agit d'un dispositif majeur de modernisation de l'Etat, mis en œuvre conjointement avec l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)

et le Ministère de la justice. Il permet l'échange dématérialisé entre les destinataires des données d'état civil (administrations et notaires) et les dépositaires de ces données (actes de naissance, mariage, décès suite à une demande de passeport provenant d'un office national).

- **Pilotage de l'opération de réalisation de 84 box d'enfeus** qui s'inscrit dans le cadre du projet d'extension du cimetière (Phase 1).

- **Reprise des terrains communs.** Conformément à l'article L. 2223-1 du code Général des collectivités territoriales, les sépultures en terrain commun dont le délai de rotation est dépassé (cinq ans) peuvent être reprises. L'arrêté municipal n° 2018-712 du 25 mai 2018 prévoit de reprendre quinze emplacements au sein du cimetière.

> Action menée par la direction de la Gestion et de la Prévention des Risques (DGPR)

- **Réalisation de l'inventaire du patrimoine communal**, en lien avec les directions de la collectivité, et ce, dans le cadre de la démarche de mise en accessibilité du territoire.

> Actions menées par la direction du pôle Communication Evaluation et Conception Innovante (CECI)

- **Développement du Gosier Flash.** L'année 2018 a vu le développement du magazine d'information Gosier Flash. D'une parution régulière, c'est un support lu, emporté et attendu de tous (y compris en interne). Les téléchargements sur le site sont de plus en plus nombreux. Son système de distribution en 15 points de dépôt est efficace et permet de couvrir tout le territoire. Le délai, de sa conception à sa mise en points de dépôt est de 3 semaines, ce qui en fait une publication très performante.

- **Lancement de l'application mobile Gosier Connect, outil numérique qui donne la possibilité d'effectuer ses démarches en ligne et de connaître les services proposés par la ville.**

• ACTIONS PHARES •

Démarche de certification Qualivilles



Depuis 2016, la Ville s'est engagée dans une démarche "qualité" avec pour objectif l'amélioration continue de la qualité de l'accueil et du service rendu à l'utilisateur.

2018 sera marquée par l'obtention de la Certification Qualivilles en décembre, à l'issue d'un audit mené sur place par l'AFNOR, les 12 et 13 décembre 2018, sur la base du référentiel Qualivilles- REF 111-03 d'avril 2017.

Cet audit a donné lieu à une évaluation des 23 engagements de la Ville sur les thématiques Qualivilles, répartis selon les modules suivants :

Module 1 - Accueil, orientation, information et réponse

Module 2 - Dispositions d'organisation

Module 3 - Modalités de suivi et de pilotage du respect des engagements.

Module 4 - Citoyenneté et démarche administrative

Les conclusions positives ont fait ressortir que le pilotage de la démarche permet de délivrer un service de qualité aux usagers.

Le réaménagement du Hall d'Accueil de l'Hôtel Ville est en cours et devrait permettre d'accueillir les administrés dans de meilleures conditions (confort, accès PMR, diffusion d'informations et d'actualités, ...). Des bornes interactives ont également été installées pour faciliter les démarches des usagers avec l'accompagnement des hôtesses d'accueil dans les halls d'accueil.

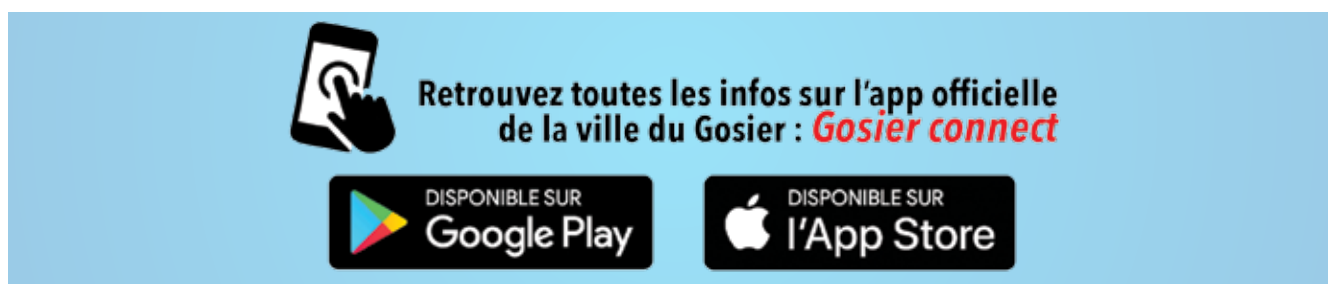
Les deux premières directions concernées par la certification sont celles de l'Accueil et des Services à la Population (Etat-Civil et pôle funéraire) et l'accueil de l'Hôtel de Ville. Leurs efforts ont indéniablement été payant, avec l'obtention de cette certification.

Progressivement, les autres services entreront dans ce processus de certification qui mettra l'accent sur l'harmonisation des bonnes pratiques en terme d'accueil et de traitement des demandes (accueil courtois et efficace, réponse effective dans des délais maîtrisés, identification des interlocuteurs...). Il s'agit pour nos services de garantir une qualité précise et maîtrisée, afin de satisfaire au mieux les exigences et les attentes de nos usagers.



Lancement de l'application mobile Gosier Connect

- Novembre 2018 -



La ville du Gosier a lancé fin 2018 son application mobile officielle, Gosier Connect, une innovation au service d'une meilleure information des administrés.

Celle-ci permet d'accéder en un clic à toutes les informations pratiques du territoire : actualités & événements à venir, travaux, points d'intérêt (restaurants, loisirs, bases nautiques, etc.), mais aussi démarches d'état civil, et bien sûr annuaire des services. Un module permet également le signalement rapide et facile d'incidents.

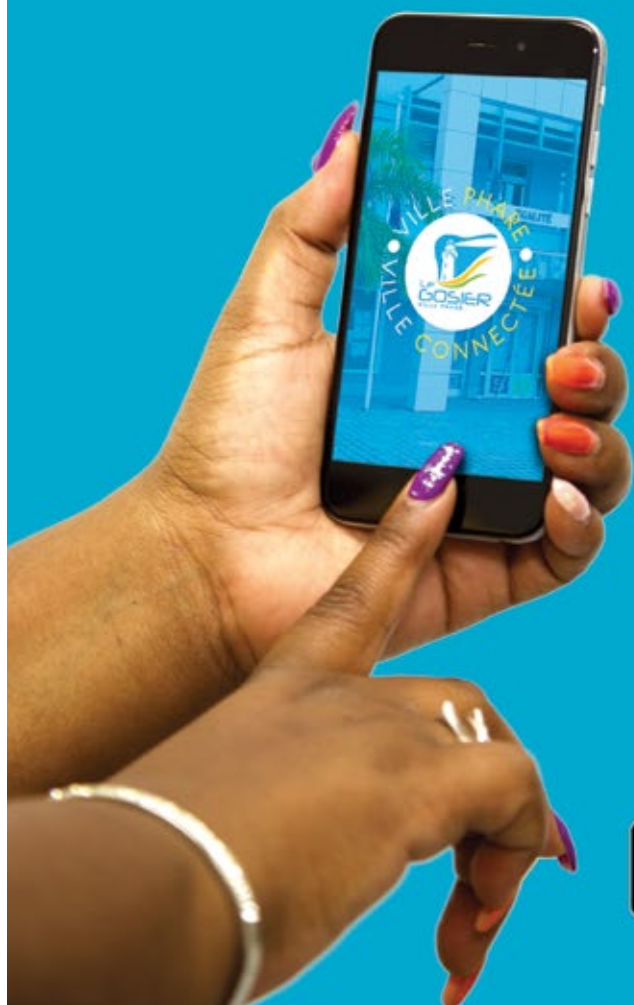
L'application est disponible sur le Play Store de Google (mobiles sous Android), ainsi que sur l'AppStore d'Apple (iPhone).

Le Gosier est la 4ème commune de Guadeloupe à se doter d'une application mobile. Depuis, son lancement, l'application n'a jamais été suspendue et ses téléchargements ne cessent d'augmenter. Son actualisation, directement liée aux actualités et événements mis en ligne sur le site internet de la collectivité lui confère une mise à jour extrêmement régulière et dynamique.

Le Gosier

proche de tout,

surtout de vous !



DÉCOUVREZ GOSIER CONNECT,
L'APPLICATION OFFICIELLE DE LA
VILLE DU GOSIER

Démarches en ligne,
informations pratiques,
agenda, infos travaux,
signalement d'incidents et
contact ...





**... MAIS AUSSI DES PRIORITÉS
QUI DÉCOULENT DU
PROJET D'ADMINISTRATION**

**OPTIMISATION
DU FONCTIONNEMENT
DE LA COLLECTIVITÉ
POUR UN SERVICE PUBLIC
DE QUALITÉ**

CHIFFRES CLÉS

- **689** agents titulaires et non titulaires
- **plus de 200** métiers différents
- **5** départs à la retraite
- **61 671 €** de budget formation voté
- **1** campagne d'entretiens professionnels
- **8** réunions de direction et 9 réunions stratégiques
- **35** comités de pilotage relatifs aux opérations inscrites au Plan Pluriannuel d'investissement organisés
- **1** campagne de rédaction des rapports d'activités 2017
- **12 517** courriers reçus
- **213** courriers de réclamation enregistrés
- **22 %** : Taux moyen de subventionnement des projets
- **20** postes informatiques renouvelés (99,3% du parc renouvelé)
- **1728** tickets d'interventions ont été ouverts pour l'ensemble des services, avec un taux de **98%** d'interventions clôturées.
- **458** boîtes versées, dans le cadre de la collecte des archives
- **5 m³** de documents éliminés par destruction sécurisée
- **22414,60 €** : Total des dépenses documentaires

> Actions menées par la direction des Affaires Générales (DAG)

- **Organisation de 9 réunions stratégiques** (dont 6 visant à préparer des conseils municipaux). Tout au long de l'année 2018, 8 points nécessitant une approche transversale et stratégique, ont pu être discutés dans ce cadre (hors points CM).
- **Organisation de 8 réunions de direction**, organisées et animées quasiment tous les mois, en 2018. A noter que dès le début de l'année, des ateliers de réflexion visant à définir un nouveau format pour la réunion de direction ont été mis en place dans ce cadre. Dès le mois de mars, les réunions étaient conduites selon le nouveau format arrêté (Cf. Actions phares pour plus de détail). En 2018, 16 points ont été traités dans ce cadre, et 36 points d'actualité présentés par les directions.
- **Suivi post-délibération** : Vérification auprès des directions de la notification au tiers des délibérations les concernant, suivi administratif des actes qui découlent des délibérations prises, vérification de l'exécution des décisions prises.
- **Pilotage transversal des projets inscrits au plan pluriannuel d'investissement 2016-2020** : Mise à jour des outils communs et de contrôle, planification et organisation logistiques des comités de pilotage, point d'étape à l'attention de l'autorité administrative.

> Actions menées par la direction des Ressources Humaines (DRH)

- **Suivi et instructions des demandes de formation.** La plupart des formations suivies par les agents, étaient organisées en intra, ce qui permet beaucoup plus de souplesse en matière d'organisation, d'adapter plus efficacement les formations aux besoins spécifiques de la collectivité.
- **Programmation des formations proposées dans le cadre de la Semaine de la Qualité de Vie au Travail - SQVT,** en lien notamment avec le CNFPT. Dans le droit fil du projet d'administration, la Ville dispose d'un outil inédit à l'échelle de la Guadeloupe, la Charte des Valeurs et du Bien-être au travail. C'est dans ce cadre que la ville a participé à la SQVT
- **Pilotage de la campagne des entretiens professionnels 2018.**
- **Mise en place d'une politique handicap renforcée** pour la Commune, à travers notamment un projet de partenariat avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).
- **Conduite du dialogue social** dans le cadre notamment des rencontres du Comité Technique, du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T) et d'autres réunions avec les syndicats.
- **Suivi des prestations sollicitées par les agents de la Ville au Comité National d'Action Sociale (CNAS).** 1308 prestations diverses ont été sollicitées par les agents en 2018. (vacances, loisirs, rentrée scolaire, prêts) Le CNAS est un véritable partenaire qui permet aux collectivités territoriales qui le souhaitent de mettre en œuvre leur politique d'action sociale vis à vis de leurs agents.

> Actions menées par le pôle Communication Evaluation et Conception Innovante (CECI)



- **Renouvellement du Label Ville Internet.** Attachée à la modernisation de l'action publique, la Ville du Gosier a souhaité, en novembre 2017, saisir l'opportunité de participer à l'édition 2018 du Label Ville Internet, sous l'impulsion de la Communauté d'Agglomération la Riviera Du Levant. Ce label, porté par une association regroupant diverses institutions publiques, vise à valoriser les politiques publiques numériques conduites sur le territoire, dans quatre grands domaines fondamentaux : renforcement de la démocratie locale ; amélioration des services publics locaux ; invention de nouveaux services autour d'internet ; lutte contre les inégalités par des innovations sociales et citoyennes, équitablement réparties au plus près de chaque habitant. Labellisée "Villes Internet" avec deux arobases au plan national pour 2018, la Ville du Gosier a vu son classement confirmé en 2019.

- **Coordination du projet de candidature de la Ville au Prix Territoria d'Or** et préparation du dossier d'inscription.

> **Actions menées par la direction des Affaires Juridiques (DAJ)**

- **Elaboration et notification de 302 arrêtés et d'une vingtaine de conventions.**

- **Représentation de la Commune devant les juridictions administratives et judiciaires** (10 audiences au cours de l'année 2018).

- **Conseils dispensés aux élus et services sur la mise en oeuvre du dispositif de protection fonctionnelle**, à titre d'expertise sur les choix à opérer par les directions, pour avis sur des points juridiques à éclaircir et conformément aux précisions sollicitées pour la rédaction de conventions, de contrats et autres documents.

- **Activation du dispositif de protection fonctionnelle pour les agents de la collectivité qui la sollicitent.** La collectivité est tenue de protéger les fonctionnaires contre les menaces, les violences, voies de fait, injures, diffamation, outrages ou harcèlements dont ils pourraient être victimes dans le cadre de leurs fonctions et de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en est résulté. Plusieurs agents de la collectivité ont sollicité la DAJ en 2018, pour la mise en place de la protection fonctionnelle.

- **Traitement et enregistrement de 35 sinistres** auprès des compagnies d'assurance.

- **Suivi des 80 contrats de maintenance de la Ville.**

- **Traitement des dossiers contentieux selon une approche transversale**, afin de défendre les intérêts de la collectivité, de façon optimale.

> **Actions menées par la direction de l'Education (DE)**

- **Organisation de temps d'échanges avec les agents affectés aux écoles.** Dans la continuité de la démarche entamée depuis plusieurs années, les périodes de vacances scolaires (qui ne sont pas des temps de vacances pour les agents), sont mis à contribution pour former le personnel, porter

la réflexion sur des thématiques, préparer les périodes d'accueils de loisirs et échanger sur des techniques d'animation et ajuster le plan d'entretien des écoles.

- **Organisation de réunions de concertation dans le cadre de la finalisation du Tandem Gagnant** (Charte ou guide qui régit les relations entre ATSEM et enseignants pour une meilleure coordination).

- **Organisation de la « Rentrée scolaire 2018 des équipes »**, en vue d'offrir à la communauté éducative un service public de qualité.

> **Actions menées par la direction des Systèmes d'Information (DSI)**

- **Installation d'équipements multimédia** dans les salles de réunion de la collectivité.

- **Formation et assistance** aux utilisateurs du logiciel de traitement de courriers, Post Office Intranet.

- **Pilotage de l'audit informatique.**

- **Assistance aux services utilisateurs.**

- **Mise en place d'une solution de filtrage web.**

- **Renouvellement des équipements de sécurité** (sécurisation du réseau).

- **Renouvellement des postes informatiques des directions**, en remplacement d'équipement devenus obsolètes.

- **Renouvellement des postes informatiques des directeurs d'école et des écoles**

- **Mise en place de solutions pour réduire les coûts d'impression.**

- **Coordination de la mise en place de bornes Wifi sur les sites suivants :**

- Mairie
- Pôle Administratif
- Médiathèque
- Police Municipale

> **Actions menées par la direction des Affaires Financières (DAF)**

- **Pilotage de la montée en charge du guide des procédures financières et comptables.** Le guide des procédures financières et comptables validé en 2016 semble aujourd'hui prendre toute sa place dans le quotidien des directions, ce grâce notamment à une communication plus fluide entre les directions gestionnaires et les référents "Finances".

- **Dématérialisation de la procédure d'établissement de bons de commande.** La direction des Affaires Financières s'est inscrite en 2018, dans une nouvelle ère, celle de la dématérialisation totale de la chaîne comptable, et notamment de l'établissement des bons de commande, en s'appuyant sur le pro-logiciel Webfinance. Plus autonomes, les directions ont désormais une meilleure visibilité budgétaire, de l'engagement de leurs dépenses au règlement des factures. Cette démarche de dématérialisation contribue à réduire les délais de traitement des bons de commande et le délai de paiement des fournisseurs.

- **Organisation de temps d'échange avec les élus et les cadres-référents dans le cadre de la préparation budgétaire 2019**

> **Actions menées par la direction Construction Publique et de la Gestion du Patrimoine**

- **Livraison des nouveaux ateliers techniques** et installation des agents dans leurs nouveaux locaux ;
- **Formation des chefs de pôles et des chefs d'équipe à l'utilisation de l'outil informatique.**

> **Actions menées par la direction du Contrôle de Gestion des Services Satellites, Délégués et des Régies Directes (DCG)**

- **Réalisation de l'inventaire des biens de la Ville.** Afin de procéder au recensement physique des biens de la collectivité, les agents de la direction ont procédé sur plan, à la numérotation de l'ensemble des bureaux dans chaque bâtiment, facilitant ainsi, la localisation des biens (les bureaux étaient identifiés par le nom de la direction ou de l'occupant). La réalisation de l'inventaire a pour but de permettre à la collectivité de répondre parfaitement aux exigences de régularité et «d'image fidèle» des comptes, par une gestion rigoureuse et une connaissance parfaite de la valeur de son patrimoine pris dans sa globalité. Il permet également d'anticiper le renouvellement du mobilier et donc de budgétiser en amont les besoins.

- **Réalisation du contrôle de gestion des structures gérées en DSP** (Palais des Sports et de la Culture du Gosier, Espace multi-accueil de Montauban). La collectivité ayant délégué un service public se doit, dans un souci de bonne administration, de contrôler au plus près la bonne exécution et gestion du service.

- **Contrôle annuel des subventions versées aux associations.** Ce contrôle a pour but de permettre à l'autorité territoriale mais aussi au conseil municipal d'avoir une grande lisibilité quant aux structures subventionnées, de voter l'attribution des subventions en toute connaissance de la répartition d'une part, mais aussi de la situation des associations, d'avoir un retour de l'utilisation faite des deniers publics attribués et de proposer un accompagnement "à la carte", de nature à réduire les difficultés structurelles auxquelles font face la majorité des associations.

* ACTIONS PHARES *

Semaine de la Qualité de Vie au Travail - SQVT - Juin 2018 -

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte des valeurs et du bien-être au travail, la Ville du Gosier a organisé la Semaine de la qualité de Vie au travail, du 11 au 15 juin 2018.

Celle-ci déclinait un programme riche en formations (“Développer le travail collaboratif” ; “Reconnaissance et mieux-être au travail” ; “Pratiquer le management bienveillant au quotidien”) et ateliers (“Respect et communication bienveillante” ; “Appréhender les outils de diagnostic de la QVT” ; “Confiance : difficultés et échecs source d’innovation” ; “Performance et co-création”), ouverts pour la plupart à tous les agents de la Ville, sur inscription et dans la limite du nombre maximum de 20 personnes par atelier.

L'évènement a débuté sur un temps d'échanges ouvert à tous, intitulé “On se dit tout !”, dans un cadre favorisant des discussions sans “langue de bois”.

Aussi, pour cette première édition, la Ville a co-organisé avec le CNFPT un séminaire le jeudi 14 juin, sur le thème “Innover pour Améliorer la Qualité de Vie au Travail”.

L'évènement a également bénéficié de la participation d'autres partenaires, tels que l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) et le cabinet développement personnel BAYASUNLIGHT.





Seminaire CNFPT
- 2018 -



Obtention du Prix territoria d'or pour le projet "les griots ou le média humain"

- Novembre 2018 -



À l'occasion de la mise en œuvre du projet de la charte des valeurs et du bien-être au travail en 2016, la collectivité a souhaité s'appuyer sur un dispositif innovant et humain de communication interne : les griots, un groupe d'agents volontaires — en l'occurrence, certains des agents ayant directement contribué à la rédaction de la charte des valeurs et du bien-être. Ces derniers avaient pour mission, dans ce cadre, d'aller à la rencontre de leurs collègues, de leur diffuser un message afin d'obtenir leur participation et adhésion.

Ce projet a été lauréat de l'édition 2018 des Prix Territoria d'Or, qui récompense au plan national les initiatives innovantes des collectivités territoriales. Le jury

du Prix 2018, présidé par la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault, a décerné à la ville du Gosier un Territoria d'Or dans la catégorie communication pour les « griots » ou le média humain.

Un trophée et un diplôme ont été remis à la délégation de la Ville, le mardi 27 novembre 2018, à 17h30 (heure de Paris), à l'Hôtel de Lassay de la Présidence de l'Assemblée nationale, à Paris, lors d'une cérémonie officielle.

Mise en place d'un nouveau format d'animation des réunions de direction

- Mars 2018 -

Au titre de sa mission support en lien avec la stratégie administrative, la direction des Affaires Générales (DAG) est en charge de l'organisation des réunions de direction (logistique, contenu, animation). Organisée une fois par mois, la réunion de direction (RD) vise à partager et échanger sur l'actualité de la collectivité, au regard des projets et actions mis en place au sein des directions.

Le présent projet qui s'inscrit dans ce cadre, a d'abord nécessité l'organisation d'ateliers de réflexion en interne, à l'attention des directeurs et responsables faisant fonction. Il était question d'échanger collectivement sur un nouveau format à donner à la RD. Le but étant de sortir du "train-train" habituel et de favoriser des échanges nourris et constructifs, dans le cadre de ce format de réunion. Les directeurs et responsables ont ainsi, été répartis en trois ateliers organisés le 6 février 2018, axés, pour l'un, sur la "forme", l'autre, sur le "fond" et pour le dernier, sous l'axe de "l'innovation".

Sur la base des observations formulées par les cadres lors desdits ateliers, la DAG a formulé un certain nombre de propositions visant à modifier le format de ladite réunion, lesquelles ont été consolidées, à l'occasion d'une séance de travail collaborative avec la DGS, la responsable de la direction "Jeunesse, Animation et Loisirs" et la directrice du pôle "Communication, Evaluation et Conception Innovante".

Dès le mois suivant, les cadres étaient conviés de manière assez originale, à participer à la RD revisitée. Ils ont d'abord été destinataires d'un plan minimaliste, réalisé par la direction de la Communication et qui représentait le lieu de réunion, ainsi que la nouvelle disposition physique des participants. L'objectif était de créer un effet de surprise et de les interpeller. Ils ont ensuite reçu en complément, trois jours après, une invitation audio détaillée, de type spot radio. Le ton était donné...

En effet, ce rendez-vous mensuel des cadres, se décline désormais en trois temps :

- **un débat autour d'une problématique** : temps d'échanges pratique et collaboratif, autour d'une problématique rencontrée par une direction, dans le cadre de sa mission de service public. Le débat doit permettre notamment un partage d'expérience et de bonnes pratiques visant à solutionner le problème exposé. La disposition de la salle (**chaises en cercle**) est pensée pour favoriser cet échange. Une synthèse est produite en séance, à l'issue du débat.
- **un focus** sur une action, un événement ou un agent, etc. lié(e) à un département, qui mériterait une mise en perspective, soit pour ses aspects positifs (en termes de réussite, d'efficacité et/ou d'innovation) soit pour les écueils auxquels il/elle renvoie (point de vigilance). Chaque département doit présenter un focus, au moins une fois dans l'année.
- **le Direct' Actu**. Il s'agit du journal d'informations de la réunion de direction. Les directeurs et responsables qui ont une information à communiquer en bref, peuvent désormais prendre place autour de la table ronde du Direct'Actu, installée comme **un vrai plateau radio** ! Cet instant ludique et convivial permet aux directions de communiquer sur leur actualité, de manière succincte, directe et précise.

En 2018, six réunions de direction sur huit, ont été conduites selon le nouveau format (dont deux, quelque peu ajustées compte-tenu du contexte et de la période ; ex : accent mis sur la convivialité pour la dernière séance de l'année...).

Ce type d'action concourt à favoriser la transversalité entre les différents services de la Ville, par une connaissance partagée des missions des directions et des agents qui les composent, la transposition de solutions et bonnes pratiques expérimentées et à travers des échanges conviviaux. Le but ultime étant de créer les conditions propices à la mise en oeuvre d'un service public optimal.





**... MAIS AUSSI DES PRIORITÉS
QUI DÉCOULENT DU
PROJET D'ADMINISTRATION**

**FLUIDIFIER LES RELATIONS
AVEC NOS PARTENAIRES**

CHIFFRES CLÉS

- 45 procédures de consultation lancées sur l'année 2018 ;
- 2 délégations de service public ;
- 70 notifications, lettre de commande incluse ont été adressées en 2018.

> Actions menées par la direction de la Commande Publique et des Achats (DCPA)

- Mise en place du projet de dématérialisation des marchés publics.
- Passation de procédures formalisées ou adaptées, afin de couvrir le maximum de postes de dépenses de la collectivité. La DCPA effectue les lancements en fonction de la priorité établie par l'autorité territoriale. En 2018, 45 consultations ont été mises en ligne.

> Actions menées par la direction des Affaires Financières (DAF)

- **Dématérialisation de la chaîne comptable.** La direction des Affaires Financières a initié en 2018, la dématérialisation totale de la chaîne comptable, à travers l'acquisition du progiciel Web Finance (janvier 2018), la généralisation de Chorus Pro, portail dédié à la facturation électronique pour l'ensemble des administrations publiques (mai 2018) et la mise en œuvre du parapheur électronique (1er juin 2018). Cette démarche de dématérialisation contribue notamment, à réduire le délai de traitement des bon de commande à établir et des factures à mandater. Elle permet par ailleurs de sécuriser les échanges entre l'administration et ses prestataires.

* ACTION PHARE *

Mise en place de la dématérialisation totale des marchés publics (ou « full démat »)

Depuis le 1er octobre 2018, la transformation numérique de la commande publique a induit des changements, dont l'obligation pour les acheteurs de dématérialiser la procédure de passation de leurs marchés publics et de publier les données essentielles de ces contrats sur leur profil acheteur.

Cette dématérialisation a pour objectif la simplification et la sécurisation des procédures, mais également de favoriser l'accès et la participation des opérateurs économiques à la commande publique.

Ces marchés concernent essentiellement ceux dont le montant est supérieur ou égal à 25 000,00 € HT. Pour mener à bien ces procédures, le décret 2016-360 du 25 mars 2016 modifié, impose au 1er avril 2018, à tous les acheteurs publics, d'accepter le Document Unique de Marché Européen par voie électronique (DUME) - si l'opérateur économique en fait l'utilisation. Ce document leur permet d'émettre une déclaration sur l'honneur de la compétence, de la situation financière et de la capacité d'une entreprise à candidater à un marché européen. Ce document électronique est non seulement adaptable à la procédure mais permettant également le pré-remplissage par des données existantes.

Les différentes étapes de la passation se présentent ainsi :

- publication des avis,
- mise en ligne des documents de consultation (cahier des charges, règlement de consultation...),
- réception des candidatures et des offres,
- toutes demandes des entreprises et des acheteurs,
- négociations et informations (courrier de rejet, attribution, notification, etc..).

Dans ce cadre, la signature électronique remplace désormais la signature manuscrite.

Améliorer la performance de l'achat, le renforcement efficient et la transparence des marchés publics, la mise en place de la dématérialisation implique plusieurs étapes :

Etape 1

l'installation et la mise en œuvre du logiciel Sis marchés version 7.5.1 compatible à 100 % avec le profil acheteur de la ville (septembre 2018) ;

Etape 2

l'installation et la mise en service du nouveau profil acheteur de la collectivité AWS Achats et AWS légalité (septembre 2018) ;

Etape 3

la formation des utilisateurs sur ces trois nouveaux logiciels (septembre 2018) ;

Etape 4

la mise en œuvre de la dématérialisation de la commande publique (octobre 2018).